ABONNEMENT :
Canada et Etats-Unis : $1.00 par an.
Union postale: $1.50
Le numéro: 2 sous

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c pour une insertion.
1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour contrats à long terme.

61ème ANNEE, No. 22 — ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE — SAMEDI, 12 AOUT 1916

L'Election du Quartier 2 et les valets de M. Bouchard

L'élection d'un échevin pour le quartier deux s'est terminé lundi, par la victoire de M. S.-T. Duclos, ou plutôt par celle de notre petit kaiser, M. T.-D. Bouchard, car au fond, lors même que ça aurait été Jos. Harnois qui aurait été son candidat, il aurait été élu quand même. Nous félicitons donc M. Duclos d'avoir été choisi par M. Bouchard, préférablement à d'autres qui auraient pu être moins dignes que lui, mais nous *persistons* à dire que dans les circonstances, M. Gagnon aurait dû être élu échevin si les électeurs du quartier avaient compris leurs intérêts, et l'avenir prouvera que nous avons raison.

Nous avons dit plus haut que M. Duclos avait été choisi par M. Bouchard, parce que nous savons que c'est lui qui est le chef véritable de la clique *ultra-écarlate* qui gouverne à St-Hyacinthe. Les autres membres de la dite clique ne sont que ses valets, à partir de l'ex-président désintéressé des Artisans, en passant par l'ex-maire de la cité, M. Payan, jusqu'à l'ex-Jean Rit du *Clairon* et l'ex-nationaliste, président de la voirie au conseil municipal. On pourrait ajouter à cette liste Ptit Jules, Polcon et Bel Ange qui rivalisent de zèle pour se mettre à quatre pattes devant lui. Veut-on des preuves de l'avachissement de tout cette valetaille?

Commençons par Gauthier-La-Blague. On se rappelle son fameux discours à la bénédiction de l'Académie Girouard, et sa volte-face le dimanche suivant dans son discours à l'Hôtel-de-Ville. Pourquoi ce changement si radical en si peu de temps? Une menace de M. Bouchard, ou plutôt non, une invitation à son assemblée avec le désir exprimé d'avoir à se prononcer en faveur des taxes sur les communautés religieuses et c'en fut assez... Depuis ce temps, M. Gauthier, ce farouche défenseur des libertés populaires, est l'esclave soumis de M. Bouchard. Ce fut sur les instigations de celui-ci et de M. A. Boisseau, que M. Gauthier a poursuivi *Le Courrier* malgré toute sa répugnance, car il savait bien qu'il ne sortirait pas avec avantage de ce procès, et de fait, il en est sorti rapetissé et humilié, mais il lui fallait bien obéir ou encourir la disgrâce de M. Bouchard.

Et M. Payan? Qu'on se rappelle l'hiver dernier lorsqu'il s'est agi de demander un règlement en faveur de la prohibition. Nos amis qui firent les premières démarches à cet effet, sont allés voir M. Payan, qui n'avait pas encore, suposons-nous, consulté M. Bouchard, à ce sujet. Le projet parut sourire à M. Payan qui donna sa signature en faveur. Qu'advint-il dans la suite? M. Bouchard se mit à la tête d'un mouvement contraire et en peu de temps, amena M. Payan à aller présider des assemblées anti-prohibitionnistes. Et la signature de M. Payan?... "Un chiffon de papier." Il fallait bien obéir à M. Bouchard.

Et, M. Fontaine, l'homme qui a tout dit quand il a dit "moi", l'homme qui a été traité, on sait de quelle manière par M. Bouchard il n'y a pas encore bien des années, M. Fontaine a bien eu des velleités d'indépendance, a failli devenir nationaliste à la remorque de M. Bourassa, mais M. Bouchard a fait un signe...? mystérieux peut-être, toujours est-il que M. Fontaine est revenu danser en rond avec les autres et on l'a vu, il n'y a que quelques semaines, au conseil de ville, mendier des faveurs pour la vie de Théâtre St-Hyacinthe, dont M. Bouchard est le principal et presque le seul actionnaire. Il fallait bien obéir à M. Bouchard.

Et M. Armand Boisseau, qui va dire dans certain bureau que M. Bouchard est "Une maudite Guenille" et qui deux ou trois mois après se proclame avec lui sur tous les hustings du comté et prodigue aux adversaires de M. Bouchard, toutes les injures dont il est capable (ce qui n'est pas peu dire). N'est-il pas lui aussi, l'un des plus plats valets de M. Bouchard?

Et Mtre J.-O. Beauregard, qui serait un si bon garçon s'il était laissé à lui-même, et tous les autres qui ne sont pas méchants au fond, mais qui sont aveuglés par l'esprit de parti et qui se laissent conduire là ou M. Bouchard veut les entraîner! N'avons-nous pas raison de dire que c'est M. Bouchard qui est leur maître à tous, et qui les conduit à sa guise?

Aussi, il fallait l'entendre lundi soir, célébrer sa victoire, entouré de ses valets. Cette victoire le gonflait d'orgueil, mais sa rage contre ses adversaires n'est pas encore complètement assouvie. Notre Kaiser escompte d'autres triomphes, il veut une vengeance plus parfaite contre ceux qui ont eu le malheur de lui déplaire et de contrarier ses plans. Il ne se croit pas encore à l'apogée de sa gloire, il vise plus loin, encore plus loin, mais atteindra-t-il son but?

Guillaume d'Allemagne voulait prendre Paris, et courber l'univers entier sous sa domination, mais Paris n'est pas encore pris par les Boches et Guillaume est à la veille de tout perdre pour avoir voulu trop prendre; c'est aussi croyyons-nous ce qui attend notre Kaiser maskoutain.

Il ne s'agit pour nos amis que de serrer les rangs et de ne pas se laisser abattre par une défaite passagère. Après la pluie vient le beau temps!

Ecroulement de l'Allemagne

La presse américaine indépendante discute à l'heure actuelle assez librement de la durée de la guerre. Le *Courrier-Journal* de Louisville, ne croit pas que les Allemands puissent voir un autre hiver et voient même la révolution aider à la défaite.

"Il semble que la chute de l'Allemagne ne soit plus qu'une question de mois, dit le *Courrier*. Probablement cette chute sera aussi rapide et aussi complète que celle de la confédération du Sud. Il se peut que nous voions les alliés à Vienne et à Berlin, les Hohenzollern et les Habsbourg en fuite pour protéger leurs propres existences contre les entreprises de l'ennemi et peut-être de leurs propres sujets."

Puis le journal termine par un parallèle assez intéressant entre la guerre actuelle et la guerre de sécession. Le *Courrier* voit pour l'Allemagne le sort des sudistes.

"La théorie du surhomme ne s'est jamais plus vérifiée que celle d'après laquelle un sudiste valait deux nordistes. La devise: "L'Allemagne veut sa place au soleil" s'est trouvée aussi illusoire que le "Nous avons droit aux territoires" des conquérés américains."

A. C.

Le Droit.

LE GENERAL DES DOMINICAINS

Le Révérendissime Père Theissling, vient d'être choisi Maître-Général des Dominicains, par le chapitre général de l'Ordre, réuni à Fribourg, Suisse, en remplacement du Révérendissime Père Cormier, qui a terminé les douze années de sa charge.

Le nouveau maître-Général de l'Ordre de saint Dominque qui succède au vénéré Père Cormier, est âgé de soixante ans et est maître en Sacrée Théologie. Il a été deux fois Provincial de Hollande, a représenté plusieurs fois sa province aux chapitres généraux de l'Ordre, et a rempli à plusieurs reprises d'importantes missions comme délégué de ses supérieurs. Il y a deux ans, en 1914 on signalait son passage chez les Dominicains.

Cette année, à cause de la guerre, le chapitre général de l'Ordre des Frères Prêcheurs n'a pu se réunir à Rome, le siège de l'ordre ayant été transporté en Suisse.

Les Dominicains du Canada étaient représentés à ce chapitre par le T. R. P. Raymond Rouleau, maître en Théologie du couvent d'Ottawa, du T. R. P. Béliveau, prieur du couvent de St-Hyacinthe, et du T. R. P. Mannès Marion, prieur du couvent de Notre-Dame de Grâces.

AU CONSEIL

LA DEMISSION DE M. AMYOT

L'incident le plus important de la séance du conseil de ville, mercredi soir est la démission de M. Amyot, comme échevin du quartier No. 4.

C'est avec regret que nous voyons disparaître du conseil un homme dont les talents et l'énergie était une source de force pour la bonne administration de notre ville.

Elu échevin du quartier numéro cinq, il y a quelques huit années, M. Amyot a depuis siégé sans interruption au conseil de St-Hyacinthe.

Lors de la refonte de notre charte, M. Amyot s'était fortement objecté à ce qu'on s'arrogeat le droit de taxer les communautés religieuses; malheureusement des influences néfastes réussirent malgré une lutte ardente, à inclure dans les lois qui régissent nos affaires municipales ce principe injuste et pernicieux.

Avant de mettre ce principe en pratique, des esprits modérés avaient trouvé un compromis honorable et même avantageux pour la ville, et à cet effet, M. Amyot proposait mercredi soir, au conseil en assemblée la résolution suivante:

ATTENDU que par sa lettre datée du 30 avril 1915, Sa Grandeur Monseigneur A.-X. Bernard, Evêque du Diocèse de St-Hyacinthe, a demandé au Conseil municipal d'avoir une entrevue, au sujet de la taxation des biens des communautés religieuses et des églises (des biens ecclésiastiques).

ATTENDU que le conseil a, par sa résolution du cinq mai mil neuf cent quinze, accepté l'invitation de Sa Grandeur Monseigneur Bernard et autorisé son greffier à fixer le jour et l'heure de l'entrevue au palais épiscopal.

ATTENDU que la très grande majorité des membres du conseil municipal s'est rendu au palais épiscopal, dans le courant du dit mois de mai, et a parlé avec Sa Grandeur Monseigneur Bernard de la taxation des biens ecclésiastiques.

ATTENDU que Sa Grandeur a demandé aux membres du dit conseil municipal de ne pas taxer les immeubles des églises, des communautés religieuses et qu'il s'engageait de payer, en retour, à la cité de St-Hyacinthe, cinquante pour cent du coût de tous les travaux permanents faits en front de ces dits immeubles; ce paiement devant être fait sur réception du compte produit après la complétion des dits travaux.

ATTENDU que Sa Grandeur Monseigneur Bernard s'est engagé de payer, comme susdit, cinquante pour cent de tous les travaux permanents faits sur les rues longeant les terrains de la Cathédrale et de l'Evêché, immeubles qui sont exempts de toutes taxes municipales.

ATTENDU que Sa Grandeur Monseigneur Bernard s'est engagé de payer annuellement à la Cité de St-Hyaycinthe une somme de cinq cents piastres qui devait être ajoutés à la somme de huit cents piastres que la corporation de St-Hyacinthe retire des communautés religieuses comme taxes d'eau, mais que le conseil transfère chaque année au département municipal.

ATTENDU que le conseil municipal doit prendre une décision au sujet de la taxe nécessaire pour les travaux de voirie et que cette décision satisferait les contribuables de cette municipalité.

Il est RESOLU que le conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe accepte l'offre faite par Sa Grandeur Monseigneur Bernard au sujet de la taxation des biens ecclésiastiques (biens des églises, communautés religieuses).

Cette proposition fut secondée par M. l'échevin St-Germain, et le vote étant pris, elle fut rejetée. MM. Amyot, St-Germain et Girard votant pour, et MM. Fontaine, Blanchard, Bélanger, Gobeil et Duclos votant contre. Les échevins Payan et Gervais n'étaient pas à leur siège.

La majorité du conseil opposée à toute solution pacifique a, encore une fois triomphé. M. Amyot, comme président du comité des finances se trouvait dans une position plus que délicate. Il se voyait obligé de proposer sous peu, un règlement de taxation qu'il avait toujours combattu. La force des circonstances l'exigeait et il aurait été excusable de le faire, mais, M. Amyot par un sentiment de délicatesse qui l'honore a voulu dégager entièrement sa responsabilité et donna immédiatement sa démission comme président du comité des finances et comme échevin.

Nous aurions désiré conserver dans notre corps administratifs un homme aussi précieux, mais, sa démission comporte une telle leçon de fidélité aux vrais principes que nous nous inclinons avec respect devant le geste de M. Amyot.

JOURNAUX JAUNES

Peut-on dire que le Canada a des journaux?

Je me suis longtemps posé cette question. Nous sommes inondés, il est vrai, de feuilles quotidiennes et hebdomadaires, mais avons-nous de vrais journaux?

D'abord, avant de répondre à cette question, rappelons-nous ce qu'est la mission du journal. Instruire le peuple, l'orienter dans ses besoins et ses intérêts, le protéger contre tous et contre lui-même, tel est le programme que proclamera sien la plus mauvaise feuille de chou.

Mais combien de nos organes l'ont suivi et le suivent encore?

A vrai dire, dans notre pays, à part quelques feuilles peu appréciées, hélas! le journal est devenu un instrument à grosse réclame, une affiche monstre, un placard criard.

Notre presse n'est plus qu'un paquet d'annonces rédigées en baragouin, faisant l'éloge, dans une même page, pêle-mêle et tout de go, du théâtre obscène, du livre, de la conférence morale ou immorale, du whiskey et de la juiverie commerciale.

Je parle ici pour les grands journaux, les quotidiens à grand tirage, répandus à flots chez le peuple.

Ces feuilles, pour la plupart, sont rédigées comme suit: les deux-tiers du numéro pour les annonces, l'autre tiers pour les nouvelles à sensation, exception faite d'une petite colonne éditoriale reléguée aux feuilles intérieures, comme si l'on en avait honte.

Et qu'est d'ordinaire cette maigre colonne éditoriale?

Le principal souci des éditeurs est de la remplir, que ce soit à coups de pioche ou à coups de verges, peu importe.

On y entasse jusqu'à la dernière ligne—le cauchemar!—les plus stupides bêtises, les articles les plus creux qui se puissent imaginer. Ca et là, toujours avec la préoccupation du remplissage, on y fourre les articles de tel ou tel confrère.

Si encore on leur épargnait l'opprobre de la mascarade. Mais non, on nous les offre, habillés de neuf, déguisés plus ou moins habilement, grimaçant.

Après cela n'allez pas dire à tel éditeur que son journal n'est pas très fort.

—"Comment, s'écriera-t-il furieux, notre journal!! toujours une vingtaine de pages... Lisez-vous nos articles de fond? nos annonces? De si belles annonces! On y trouve tout ce que l'on peut désirer.

Et nos nouvelles, nos nouvelles, mon Dieu! de tout l'univers..."

Justement, les nouvelles! J'y pensais.

Un titre ronflant, douze mots et une fraction et... "la suite à la page 4." Le reste: du chinois, quand ce n'est pas de la blague.

Et voici nos journaux.

Avons-nous de vrais journaux?—Oui, nous en avons, mais combien?

Nul besoin seulement de les nommer, leur petit nombre les fait montrer du doigt.

Notre presse est une plaie. Mais à cette plaie y a-t-il des causes et des remèdes?...

ROGER RAYMOND.

LE KRONPRINZ

(Ce poëme fait suite à ceux précédemment parus, intitulés : *L'invasion* et *La Marne*.

Et lui, le pommadé, l'Altesse, le dadais,
Produit de lupanar éclos dans un palais;
Pitre d'état-major, dont l'auguste méninge
Avec effort se tend sous un crâne de singe;
Représentant d'un genre oublié par Buffon;
Stratège infatué, tacticien bouffon;
Lui, de Caligula morne caricature,
Phénomène vivant qu'enfanta la Kulture
Sous les forceps du vice, un soir de carnaval;
Crétin majestueux, avorton colossal!
Lui, le dernier fleuron de cette dynastie;
Lui pour qui se jouait la terrible partie,
Devant ses escadrons, en tête cette fois,
Précédait prudemment cette tourbe aux abois.
Et, courbé sur sa selle, excitait de son sabre
L'orchestre échevelé de ce galop macabre!
Arrière! garnements! Faites place, marauds!
Cet homme qui s'enfuit devant ses généraux,
L'œil éteint, le front bas, claquant des dents, livide,
Et qui traîne l'opprobre à son talon sordide,
Ce fantoche, au profil ridé et chimpanzé,
De luxure abruti, de débauche blasé;
Ce héros, qui, tremblant, se faufile et se cache,
C'est Guillaume Kronprinz, l'ineffable ganache!
De l'empire croulant héritier présomptif
Dont le seul nom répugne et sert de vimitif!

—Par ici, Monseigneur, prenez garde à l'ornière!...
Vous avez mis, je crois, le pied dans la matière...
—Fritz! l'Altesse en fuyant a perdu ses bonbons.
—Ces Français de malheur ont d'indignes façons!
Von Saudlitz, précédez et cherchez une alcôve
Pour héberger ce soir le Kronprinz qui... nous sauve.
—J'ai compté les flacons qu'hier nous avons bus.
Baissez-vous, Monseigneur, plus bas! c'est un obus.
—Nous n'aurons pas ce soir les lits de la comtesse...
Que... d'esprit dans les draps déversa son Altesse!...
—Les Badois sont restés trente heures sans manger.
Ne vous écartez pas: Evitons le danger.
—Que ces Français sont lourds! Ils nous appellent Boches!
—Sur un de leurs blessés j'ai trouvé deux sacoches...
—Cet effort de leur part, certes, nous a surpris...
Von Kluck nous a coupé la route de Paris.
Vous voilà, Von Krapul? avez-vous des nouvelles?...
—Nous avons fusillé quelques civils rebelles.
La garde est mal en point, mais, sur deux trains entiers,
Nous avons entassé vins fins et mobiliers.
—Que ce sol est glissant et comme on y patauge!
—Halte! reposons-nous, Messieurs, dans cette bauge.
Si la fange en ce lieu monte jusqu'aux genoux,
C'est un abri du moins, et nous sommes chez nous.

O Françcais, pour chasser cette royale clique,
Rengaînez votre épée et saisissez la trique!
Ceux-là ne tombent point sous le tir des mousquets,
Car ils trainent trop bas leurs âmes de laquais.
Ce soir, ils trinqueront, enivrés de champagne...
Qu'importe à ces coquins l'horreur de la campagne?
La fatigue qui brise, et la douleur qui mord,
Et le froid qui torture et la faim qui se tord?
Qu'importent les sanglots, les tourments, la misère,
Les cris des tout petits, arrachés à leur mère?
Qu'importent dans la nuit les appels déchirants,
La plainte des blessés, le râle des mourants,
S'ils ont pour se repaître assez de victuailles,
Un salon pour dormir, du vin pour leurs ripailles,
Un luxe suffisant à leur noble estomac?...
C'est pour eux que l'on meurt! C'est pour eux qu'on se bat!
C'est pour eux que, hagard, le spectre de la haine
Sur tout un continent lentement se promène,
Et, morne travailleur, assemble sous ses pas
Les ossements épars semés par le trépas,
Pour bâtir à Moloch d'immenses pyramides
Qui feront aux enfers frémir les Euménides!
Pour eux douze pays sont peuplés d'assassins,
Et l'on ne compte plus les petits orphelins.
Pour eux le sang ruisselle et le vice ricane;
Sur des tombes sans croix le meurtre se pavane;
L'aïeul n'a plus de fils, la mère plus d'enfants;
Mais ces immondes gueux sont fiers et triomphants!
Ils ont le ventre à table; ils ont des gourgandines
Qui viennent de Berlin caresser leurs échines!
Les fifres dans la cour leur sifflent un concert;
L'ivresse en leurs cerveaux devance le dessert...
Regardez ces débris! — la surprise est complète! —
C'est de la chair humaine! une pauvre fillette,
Suppliante, tendait ses petits poings crispés;...
Les voici! froidement l'un d'eux les a coupés!

Ah! l'horreur vous étreint, bonnes âmes des Neutres?
Vous préférez nier que d'être appelés pleutres!
Cette enfant, cependant, dans l'ombre du saint lieu,
Ne joindra plus les mains pour prier le bon Dieu!
Mais, si du châtiment vous gardez quelque doute,
Si vous ne savez pas dans quel camp la Déroute
Un soir apparaîtra, broyant les bataillons,
Nous qui sentons crouler l'infernal édifice,
Nous gardons notre foi dans l'entière Justice.
Certains que tôt ou tard tout se paie ici-bas,
Nous méprisons Pilate et briserons Judas!

CH.-A. GENIN.

LA GUERRE

Les Alliés de l'Entente ont fait d'autres gains contre les Allemands sur tous les théâtres de la guerre, en France, en Galicie et dans l'est du front italien.

En France, les soldats de Joffre ont pris des tranchées allemandes sur une longueur de 4 milles et sur une profondeur de 300 à 500 mètres. Ils se sont emparés aussi de deux lignes de tranchées allemandes sur le front Vaux-Chapitre-Chénois. Dans la Somme, les Anglais, près de Guillemont ont avancé leurs lignes de 400 verges.

En Galicie, les Russes continuent leur avance vers l'ouest. Ils ont enlevé aux Allemands une demi-douzaine de villes et de villages et continuent toujours à améliorer leur position. Les Russes ont capturé 61 milles carrés de territoire et la poursuite des Austro-Allemands continue.

Nizniow, à 15 milles de Stanislau, Thumach, à 18 milles à l'est d'Ottynia, à 15 milles au sud-est, et Nadworna, à 20 milles au sud sont les dernières villes occupées par les Russes.

Les Italiens ont capturé la fortification principale de Goritz qui est la clef de Trieste. Les Italiens ont capturé en même temps le mont Sabotino et le mont S. Michel. Dans le combat, les Italiens ont fait 8,000 prisonniers.

VIENNE ADMET AVOIR SUBI UN REVERS

Vienne. — Le communiqué officiel suivant a été publié aujourd'hui:

"Des combats acharnés ont eu lieu dans la région de la tête de pont de Goritz et sur le plateau Doberdo.

"Une lutte opiniâtre sur le mont Sabotino et le mont San Michele s'est prolongée toute la nuit et n'est pas encore terminée. Par une série de contre-attaques, les Autrichiens ont repris une grande partie des positions avancées qui avaient été capturées par les Italiens dans leur premier assaut.

"Les Autrichiens ont pris 32 officiers et 1,200 hommes."

LES DEPORTATIONS DANS LE NORD DE LA FRANCE

Paris. — Une dépêche de Rome annonce que le pape après une étude approfondie de la protestation contre la déportation des habitants du nord de la France, avait décidé d'adresser lui-même des protestations à l'Allemagne.

La protestation avait été envoyée au pape par l'évêque de Lille et l'archevêque de Reims. La dépêche déclare que le pape doit demander qu'au moins les femmes et les jeunes filles soient renvoyées dans leurs foyers et qu'il exprimera publiquement sa réprobation pour l'acte des autorités militaires allemandes, dans le cas où ses demandes ne seraient pas accordées.

LA VICTOIRE DE ROMANI

Londres. — Une depêche du Caire à l'Exchange Telegraph décrit comment les Tures, à Romani, furent pris dans le piège que leur tendit la cavalerie anglaise.

La cavalerie, dit la dépêche, avait été envoyée en reconnaissance pour exciter l'ennemi qui s'était montré disposé à prendre l'offensive. Les cavaliers anglais se montrèrent pleins de bravoure dans un combat-d'arrière garde, attirant les Tures jusqu'à ce que leurs flancs fussent tournés par la division montée. Une brigade turque entière fut forcée de se rendre; il s'y trouvait 70 Allemands, dont 36 officiers. Une batterie allemande, complète, fut aussi capturée.

Le nombre des Tures non blessés, capturés par les Anglais, est de 3,145, dit une note officielle publiée aujourd'hui, et les débris des forces turques ont été poursuivis pendant 28 kilomètres, bien au delà de Katia.

Le Caire. — Seize cents prisonniers tures sont arrivés au Caire, ce matin. Ils représentent une partie des prisonniers faits par les Anglais à la bataille de Romani, où la moitié des forces turques fut mise hors de combat et où plus de 3,000 Tures sont restés entre les mains des forces britanniques.

ON EVACUE LEMBERG

Londres. — Une proclamation ordonnant l'évacuation de Lemberg, capitale de la Galicie, a été publiée par le gouverneur de cette ville le 4 août, annonce une dépêche de Bucharest à l'Exchange Telegraph Co.—Le 4, la population civile a reçu l'ordre d'évacuer la ville. La proclamation déclare que les Autrichiens ne laisseront pas longtemps Lemberg au mains des Russes.

UNE BELLE VICTOIRE FRANCAISE DANS L'OFFENSIVE DE LA SOMME

Les soldats de Joffre ont pris des tranchées allemandes sur une étendue de trois milles et demi dans l'espace de deux jours.

Des gains notables ont été faits par les Français dans leur offensive de la Somme, d'après le bulletin officiel qui a été publié hier soir par le ministère de la guerre. Dans l'espace de deux jours, ils se sont emparés des tranchées allemandes sur une étendue de trois milles et demi de longueur, sur une profondeur de 300 à 500 mètres.

Dans le secteur de Verdun, ils ont réussi à reprendre pied dans le fort de Thiaumont.

Dans la région de la Champagne, continue le bulletin, après un bombardement violent l'ennemi a attaqué les positions françaises au nord-ouest de Tahure et les petits postes de la côte 195, mais ces attaques ont été repoussées.

Sur le front Vaux-Chapitre-Chénois, les troupes françaises ont pris une ligne et parfois deux lignes de tranchées allemandes et 200 prisonniers.

EN TOUTE JUSTICE

De récentes statistiques, préparées par les officiers du département de la justice, établissent que, par 100,000 de population, les condamnations judiciaires ont atteint une moyyenne de 234 dans l'Ontario, et de 102 dans la province de Québec, durant la décade de 1901 à 1911. Durant la même période de dix années, il y a eu 38 condamnations à la peine de mort, dans la province sœur, contre 14 seulement dans la province de Québec.

Ces chiffres perlent éloquemment en faveur de la moralité de la population canadienne-française et il est utile de les retenir pour les besoins de certaines discussions avec dés voisins parfois prétentieux ou préjugés. Nous avons justement raison d'être fiers, au point de vue national, de la respectabilité des paisibles habitants de la province de Québec.

D'ailleurs, nous sommes convaincu que si les statistiques du département de la justice étaient encore plus détaillées, l'on constaterait que, dans cette proportion de 102 condamnations judiciaires par 100,000 individus, qui est la moyenne de cette province, il y a une forte proportion de ces condamnations qui ont été méritées et infligées à des oiseaux de passage comme il y en a toujours en abondance dans les villes comme Montréal et Québec.

Par exemple, il est certain que, sur ces 14 condamnations à la peine capitale enregistrées dans les greffes de la cour criminelle de la province pour la période précitée, l'on compte un plus grand nombre d'immigrés non naturalisés que de sujets canadiens. A Montréal comme à Québec, quand il se commet un homicide, il y a neuf chances sur dix à parier que le coup a été fait par un étranger.

Le district de Québec, entre autres, a raison de s'énorgueillir de son remarquable dossier judiciaire. Il y a près de vingt ans, croyons-nous, qu'il n'y a pas eu d'exécution capitale en cette ville, et, si notre mémoire est fidèle, une seule sentence de mort, qui fut commué en emprisonnement à vie, a été rendue depuis l'affaire Caze.

Ces remarques satisfaisantes étant faites, cependant, il serait bon, dans l'intérêt de la conscience publique, d'avoir l'honnêteté d'admettre deux graves défauts que nous avons constatés dans l'administration de la justice de la province de Québec: 1. L'inhabileté flagrante des autorités à trouver les auteurs des crimes les plus odieux; 2. L'infériorité marqué et trop explicable du ministère public devant les petits jurés.

Sans être injuste pour personne, nous pouvons bien attirer l'attention sur la futilité d'enquêtes judiciaires conduites dans certaines affaires récentes. Il est incroyable, par exemple, qu'on n'ait jamais pu retracer le meurtrier de la jeune Dubois, assassinée à coups de marteau, par un beau dimanche matin, à deux pas d'un poste de police! Autre cas mystérieux: On n'a jamais eu l'ombre d'un indice pour établir quel pouvait être l'assassin du charretier Guay, de Lévis, tué dans sa propre voiture par un étrange client! Autre drame tragique et sans explication: Une fillette est poignardée dans une ferme, à Saint-Charles-de-Bellechasse; les détectives passent un mois à étudier ce mysytère sur le théâtre même où il s'est produit; puis, après une longue enquête, on ne trouve pas assez pour justifier un procès ni même une arrestation!

Nous pourrions citer plusieurs cas identiques d'événements macabres qui se sont passés en ces dernières années et d'ont l'histoire n'a jamais été retracée. Devant ces faits, pouvons-nous faire autrement que de conclure à l'incompétence des officiers de la justice ou à l'inefficacité du système suivi par eux.

D'autre part, n'a-t-on pas remarqué avec quelle facilité un accusé échappe à sa juste condamnation devant la cour? Ici, il convient de dire que si ce n'était de la grande compétence et de l'attention consciencieuse des juges, un plus grand nombre de coupables échapperaient encore à la justice. La faiblesse des avocats de la couronne, dans tous les districts et dans presque tous les temps, ne dépend pas toujours de leur manque de talent, mais du peu de *temps dont ils disposent généralement pour préparer* leurs causes.

Dans un pays qui produit les plus grands avocats du monde entier, les représentants du ministère public dans les procès criminels forment une classe à part au barreau et sont considérés comme faisant partie de la magistrature. C'est dire que, du moment qu'ils se destinent à cette spécialité de la science légale, ils sont forcés d'abandonner toute autre pratique et de se consacrer entièrement à leur devoir d'état, qui est de défendre la société contre les bandits qui l'infestent.

Aussi avec quel soin et quelle logique une cause est-elle préparée en France, longtemps avant le jour du procès! Tandis que dans cette bonne province de Québec, on voit échapper à un verdict de culpabilité des meurtriers qui font des aveux, mais dont la confession ne compte pas au prétoire!

Sir Lomer Gouin, dit la renommée aux cent bouches, est un grand avocat doublé d'un politicien roué. S'il voulait vraiment le bien de la justice, dont il est le soi-disant protecteur en cette province, ne serait-il pas temps qu'il guérisse son département de l'un des vices dont il souffre?

Au lieu de nommer des avocats de la Couronne, qui soient ou des politiciens distraits ou des sujets notoirement incapables, le procureur-général devrait préparer un projet de loi organisant cette classe de demi-magistrats dont nous avons grandement besoin pour empêcher de se créer la légende que la province de Québec est le pays de tout repos pour les malfaiteurs un peu habiles.

L'Evénement.

CHRONIQUE LOCALE

EN VILLE

M. Félix Desrochers, avocat, de Montréal, était en ville, dimanche dernier.

Mr Philias Lapierre, de St-Barnabé-Sud, Dr E. Jacques, de Farnham, H. Chaput, de Ste-Cécile de Milton, T. Messier, de St-Hugues, Nap. Bienvenu, de St-Thomas d'Aquin et Toussaint Beauregard, de St-Jude étaient en ville samedi dernier.

Dimanche dernier, M. J. Archambault, comptable de cette ville, accompagné de Mlles Harel est allé prendre le diner chez ses parents à St-Denis-sur-Richelieu.

—o—

EN VISITE A QUEBEC

Mlle Estelle Morin, est à Québec pour quelque temps, en visite chez son oncle, M. J. Morin, auditeur de la Province.

—o—

SA FONDATION

La fondation de La Sauvegarde est une entreprise qui a été entourée de toutes les garanties financières nécessaires à son succès financier, par sa base et particulièrement par les données scientifiques sur lesquelles elle a été fondée. C'est pour cela qu'elle a obtenu dès le début un succès prodigieux et sans précédent dans l'histoire de l'Assurance-Vie au Canada. C'est aussi pour cela que nous devons nous assurer et assurer les nôtres dans La Sauvegarde.

—o—

UN TRISTE ACCIDENT

Un bien pénible accident est arrivé lundi dernier, vers les 5 heures p. m., à Henri Bienvenu, âgé de 23 ans, à l'emploi de la manufacture Chalifoux Ltée. La victime était à aiguiser un outil sur une meule mue par une courroie. Tout à coup un morceau d'acier se détacha et frappa Bienvenu au crâne et au nez, lui infligeant de profondes blessures. Ses compagnons se portèrent à son secours et le docteur Beaudry fut mandé. Ce dernier ordonna de transporter Bienvenu à l'hôpital St-Charles où les docteurs Beaudry, Turcotte et Birtz l'opérèrent. Son état est très grave et on désespère de le sauver.

—o—

EXCURSION

Il y aura la semaine prochaine, les 15 et 16 courant, une excursion à La Trappe d'Oka. Le trajet se fera en char jusqu'à Montréal et en bateau depuis Montréal jusqu'à Oka. On croit qu'un grand nombre de personnes prendront part à cette excursion.

DE L'ENSEIGNEMENT DU CHANT EN CLASSE

(*suite*)

Un autre avantage de l'enseignement en classe, c'est que la gêne, premier obstacle à surmonter, disparaît très vite entre les élèves à l'égard et vis-à-vis les uns des autres, et la leçon devient une pratique limitée du public, souvent moins sévère et exigeant que le professeur et les autres élèves d'une même classe. En raison même des points de comparaison plus nombreux que permet l'audition de plusieurs voix, les derniers élèves d'une classe comprennent et réalisent plus vite ce qeu le professeur attend d'eux, de sorte que dans un temps moindre que les premiers ils ont une très bonne leçon individuelle. Il va sans dire que, dans une même classe, les premiers élèves d'une leçon deviennent alternativement les derniers d'une leçon suivante, an de profiter à leur tour de l'expérience donnée par les autres élèves passant avant eux.

L'enseignement des morceaux, quand le temps en est venu, est une source d'autres avantages sous forme de leçon et de principes généraux de style s'appliquant aux différents genres de voix et de choix de morceaux à mettre au répertoire.

L'enseignement en classe est la forme la plus agréable pour chaque élève d'ajouter à son répertoire avec très peu de modifications ou de recommandations supplémentaires les pièces mises à l'étude par les autres élèves d'une même classe. Le professeur acquiert de la sorte, par l'expérience, une confiance en soi et un magnétisme personnel qui augmentent son prestige, en plus des occasions nombreuses qu'il a de faire des recherches scientifiques qui ajoutent chaque jour à ses connaissances et à ses facultés d'observation.

(*Fin*)

Ecole de Chant Plamondon.

—o—

VOL EN VILLE

La semaine dernière pendant l'absence de M. le professeur Paquin et de Mme Paquin, des voleurs se sont introduits dans leur demeure et ont enlevé des argenteries pour une valeur de $150 à 200.

—o—

RETRAITES

La retraite des vicaires du diocèse est commencée jeudi soir, au Séminaire, elle est prêchée par M. l'abbé Garôuteight, P. S. S. Elle se terminera le 15 au matin.

Le Père David, O.F.M., né Jérémie Beauregard, est à prêcher la retraite des révérendes Sœurs de la Présentation à la Maison Mère.

INCENDIE

Mercredi matin, vers 4 hrs, les dépendances de M. Joseph Beaupré, bourgeois, du village de La Providence, comprenant grange écurie et poulailler, ont été complètement détruites par un incendie. On a eu beaucoup de peine à sauver les chevaux. Sans le dévouement des gens du voisinage, et particulièrement de MM. Provost, Bérard, Desmarais, Dussault, Maheu, etc., plusieurs maisons voisines auraient eu le même sort que les bâtiments. Les pertes sont d'environ mille piastres, dont une partie couverte par les assurances.

—o—

DE RETOUR

Le Père Tremblay, du Patronage Saint-Vincent de Paul, est de retour d'un voyage de quelques semaines au nominingue.

—o—

POURQUOI?

Pourquoi aller acheter à l'étranger lorsque nous achetons aussi bien chez nous? Pourquoi porter notre argent au dehors lorsque nous pouvons le placer chez nous.

Pourquoi s'assurer ailleurs lorsque nous pouvons nous assurer dans La Sauvegarde, en s'adressant à M. Ls Brousseau.

—o—

DEFENSE D'AVANCER

Je, soussigné, par le présent donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par mon épouse Exina-Philippine Penelle, sans un ordre écrit de ma main.

JOSEPH TETREAULT,
Village La Providence.
10 août 1916.

—o—

ACCIDENT

M. J.-Z. Blanchard, employé chez MM. L.-P. Morin & Fils, a été victime d'un accident, hier matin. Il était à se servir d'une scie ronde et s'étant approché la main un peu plus qu'il le fallait, la scie lui pénétra jusqu'aux os, de trois doigts de la main droite. On le conduisit immédiatement chez le Dr Collette, qui espère bien qu'il n'y aura pas nécessité de faire l'amputation des doigts blessés.

—o—

ON A COMPRIS

Malgré les débuts modestes de La Sauvegarde (assurance-vie), notre classe dirigeante a compris le but patriotique pour lequel elle avait été fondée et lui a donné son concours. Aujourd'hui on sait qu'elle est administrée sagement et qu'elle a toujours marché d'une manière sûre; elle n'a agrandi son champ d'opération qu'au fur et à mesure qu'elle recevait des encouragements, et aujourd'hui elle fait honneur à la race canadienne-française par sa manière de faire des affaires.

—o—

NOUVELLES REGIONS OUVERTES AUX NEMRODS ET AUX PECHEURS

Le Transcontinental qui traverse de ses rubans d'acier nos immenses forêts encore vierges de la cognée du bucheron et dont la faune riche en gibiers de toutes sortes exerce une incessante attraction sur le chasseur, effleure cependant des lacs aux eaux limpides ou le poisson abonde et ou le pêcheur naturellement sera toujours certain de tendre son hameçon avec succès. Ces lacs et ces rivières ne sont connus du sportman que depuis quelques années.

Québec a ses Laurentides surnommées pour son gibier, mais la Tuque a elle aussi dans son voisinage immédiat d'immenses territoires de chasse, des multiples lacs et rivières qui foisonne de truites, de brochets et d'autres poissons de toutes les pesanteurs. Presque tous les lacs, de même que les territoires de chasse sont sous billet de location, mais grâce à une entente avec les propriétaires, l'administration des chemins de Fer du Gouvernement Canadien a le plaisir d'offrir aux sportsmen tous les avantages de pêche et de chasse. Ceux-ci peuvent être assurés en conséquence de la compétence des guides qui leur seront recommandés.

Il n'y a pas de fatigues pour eux, car les trajets se font des villages aux endroits les plus giboyeux en voiture et en canot. Le lac des Iles semble être le roi de cette région du St-Maurice. Après avoir quitté La Tuque, le sportsman parcourt en voiture une distance de cinq miles pour atteindre le premier camp; de là, il se rend au lac Long qu'il traversera en canot; en arrivant sur l'autre rive il se trouvera dans la forêt ou le gibier abonde.

Un portage de quinze minutes le rendra au lac des Iles, ou il trouvera un camp pour y établir ses quartiers généraux. La truite s'y prend chaque année par milliers. Les amateurs de gros poissons seront servis à souhait en se rendant au lac St-Joseph, ou ses hameçons leur attireront de la truite de quatre à cinq livres et, un peu plus loin, sur le grand lac Wayagamac, et sur la rivière Bostonais, du doré et d'autres poissons qui feront leurs délices.

Tout le voisinage du lac des Iles est excellent pour la chasse; depuis deux ans, chaque chasseur qui s'y rend a toujours abattu de l'orignal et du chevreuil; il y a encore la chasse à l'ours, qui se fait sur une grande échelle et plusieurs belles pièces, spécialement dans les "brulés" du lac Léopols, du lac au Foin et le long de la Bostonnais, y sont abattues. Le comfort pour les pêcheurs et chasseurs dans les différents camps est incomparable et M. Alphide Tremblay, le grand chasseur renommé de cette région et le propriétaire de ces lacs y a même établi un courrier qui délivre les lettres chaque jour dans les différents camps.

C'est dire que tout en étant dans la forêt profonde, il y a cependant contact avec le monde des grands centres. Une autre région merveilleuse que l'on a surnommée le Vermillon est située à quinze milles de La Tuque. Il y a là encore de nombreux lacs et de vastes territoires de chasse qui feront la joie du nemrod. Les amateurs de belle nature y trouveront des panoramas enchanteurs. L'œil contemplera des montagnes bordées de bouleaux et des pins odoriférants, des lacs et des rivières qui coulent leurs eaux limpides dans le mystère de la forêt. Les lacs y sont tellement nombreux qu'il est impossible de les désigner tous par leurs noms dans cette courte nomenclature.

De la truite tachetée, du brochet, du maskinongé, du doré prennent leurs ébats dans ces eaux. Sur la rivière Vermillon on y prend du brochet énorme, pesant jusqu'à 25 livres; au pied des chutes, du doré de 5 à 6 livres et de la truite en quantité. Le lac Cressman près de la station du Transcontinental renferme de la truite de 5 à 6 livres, et il y a encore là, des camps à la disposition des pêcheurs. Dans le lac des Grand'mères on y prend de la truite de 3 à 4 livres, on y trouve aussi un camp moderne.

Au lac Croche, on y pêche du doré et de la truite de lac, énormes; au lac Touladi, de la touladi qui ressemble beaucoup à la truite blanche. Viennent ensuite les lacs En Cœur et Achee, avec des maskinongés pesant 3 livres et plus, il y a dans les environs une cinquantaine d'autres lacs ou la truite abonde. Ce que nous disions pour la pêche peut aussi s'appliquer pour la chasse qui est excellente dans tous ces territoires. L'orignal, le crevreuil et l'ours, sont les principaux gros gibiers et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'au Vermillon, ou on ne voyait aucun orignal jadis, on en a compté 27 dans une même journée à trois milles de la rivière. Quelques-uns de ces monarques de la forêt avaient des panaches mesurant jusqu'à 56 pcs., d'un bras à l'autre.

Et c'est ainsi une théorie constante de lacs, de rivières et de territoires de chasse qui n'attendent que le sportsmen. Si le Transcontinental a ouvert d'immenses régions à la colonisation il a aussi ouvert de vastes territoires, véritables paradis pour les pêcheurs et chasseurs. On n'a qu'à s'adresser à l'Agent-Général des passagers des chemins de Fer du Gouvernement Canadien, à Moncton, ou à l'agent de District des passagers, à Montréal, pour obtenir tous les renseignements désirés. Ceux-ci se feront un agréable plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements. Une seule carte postale apportera une réponse immédiate.

—o—

BOITE AUX LETTRES

A "Petite Femme." — Vous êtes bien aimable et acceptons avec plaisir votre proposition, mais, ne manquez-vous pas un peu de confiance envers nous?

Soyez assurée que vous pouvez compter sur notre entière discrétion.

Vous comprenez, n'est-ce pas?

—o—

ELEVES DEMANDES

Mme Vve J.-B. Garon, institutrice diplômée et d'expérience, pouvant donner les meilleures références, annonce qu'elle ouvrira une école privée au numéro 326½ de la rue Girouard.

—o—

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

est imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Ste-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée).

A. J. GAUDREAU,
Administrateur-Gérant.

FEMINA

LE REVE DU MORE

"Je voudrais être grand, avoir, pour me servir,
Des esclaves d'Egypte et des Mahométanes;
Je voudrais mon sérail plein, de belles gitanes
Qu'à mes lois, qu'à mon joug, je saurais asservir.

"J'aurais, sur les flots bleus du grand Guadalquivir,
Des caïques d'ivoire; et maintes capitanes
Iraient porter mon nom au pays des sultanes
Que mes bijoux sans prix essaieraient de ravir.

"Je rêverais parfois, sur mes vastes pelouses
Tandis que dans la nuit, de brunes-andalouses,
Dansant le fandango, chanteraient lentement.

"Hélas! il n'est plus temps! nous n'avons plus Grenade!
Cessez, ô mes pensers, la folle sérénade."
...*Et le More s'enfuit sur sa blanche jument.*

ROGER RAYMOND.

LE LANGAGE DES FLEURS

Acacia: amour pur, amour éprouvé, amour platonique.

Amarante; immortalité, fidélité, constance.

Anénome: maladie, abandon.

Angélique: inspiration, mélancolie, vague tristesse.

Aristoloche: puissance, tyrannie.

Aubépine: doux espoir, sincérité. "Vous êtes la reine, l'unique!"

Balsamine: impatience, froideur, dédain.

Bardane: importunité.

Basilic: haine, pauvreté.

Belle-de-jour: "Coquette!"

Belle-de-nuit: timidité, amour craintif. "Je fuis."

Boule-de-neige: refroidissement, calomnie.

Bouton d'or: médisance, raillerie, moquerie.

Buis: stoïcisme, fermeté. "Je ne change pas."

Camélia: constance. "Je vous aimerai toujours."

Campanule: vanité, flatterie.

Capucine: flamme d'amour. "Vous l'allumez dans mon cœur!"

Chèvrefeuille: liens d'amour. "Je suis à toi!"

Cigue: perfidie: "Gare à la trahison!"

Colchique: regret, mauvais naturel.

Coquelicot: repos. "Je suis bien tranquille."

Dahlia: abondance stérile.

Digitale: travail.

Eglantine: poésie. "Vous avez charmé mon cœur!"

Ellebore: bel esprit.

Fenouil: force, mérite.

Fougère: confiance, simplicité.

Fraisier: bonté, ivresse, délice. "Vous faites mes délices."

Fuchsia: amabilité, prévénance.

Fumeterre: fiel. "Vous êtes méchante!"

Fusain "ou bonnet de prêtre": Votre image est gravée dans mon cœur."

Géranium écarlate: bêtise. "Vous êtes bête!"

Giroflée "ou ravenelle": beauté durable, luxe, dignité.

Gui: liaison dangereuse. "Je surmonte tout."

Guimauve: exquise douceur, bienfaisance.

Héliotrope: enivrement d'amour, amour éternel. "Vous êtes adorable."

Hortensia: froideur, indifférence. "Vous êtes belle, mais indifférente!"

Houx: défense. "Je me défends."

Ivraie: vice.

Jasmin: amabilité, bonheur.

—:o:—

LA CREME DE TOILETTE DYLCIA
POUR LE TEINT, LES MAINS ET LA PEAU
50c. la bouteille.
La Cie Davis & Lawrence, Mont'l.

—:o:—

IL PART !

Il part! il s'en va le vertueux jeune homme au cœur pur et tendre, à l'âme généreuse et à l'énergique volonté! Plus que jamais à cette heure bénie la vie lui semble douce et le monde lui sourit, l'invitant à y partager ses plaisirs et ses fêtes. Mais, rien ne l'arrête... le monde qu'il adorait tout à l'heure, il le foule aux pieds avec ses vanités et ses maximes qu'il méprise, sa vie, il la sacrifie sans réserve et son pauvre cœur insatiable de tout, il ne craint pas de le voir torturer par la souffrance!

Oh! qu'il doit être agréable à Dieu, ce jeune homme au front si pur, à l'âme si candide. Il pouvait être du nombre des heureux de ce monde, mais il ne l'a pas voulu!! Et c'est pourquoi on le voit se diriger un jour vers un endroit isolé, et obscur. Ou va-t-il, cet homme d'élite, plein de science et de vie, cet homme de vingt ans qui eut pu faire les jours heureux d'une être semblable à lui. "Tout bas, je vous dirai: Il cherche un abri, un nid où reposer son cœur... Et c'est là-bas, loin du tumulte et de tout ce qui souille, là-bas, vers l'humble monastère des Franciscains, qu'il se dirige! Le long du chemin, il se rappelle les heures heureuses de sa première enfance, toute une myriade de souvenirs passent alors devant ses yeux. Il revoit les lieux témoins de ses jeunes ébats, puis la petite école, où l'on jouait si bien. Il se souvient aussi du poney gris et du gros chien noir, dont il était le maître et le roi. Puis, plus loin, il revoit les bancs du collège, si durs parfois... et la chapelle du Dieu qui le voulait à Lui. En dernier lieu passe un souvenir encore débordant de fraîcheur et de tendresse. C'est le rêve d'hier, c'est Jeanne, sa petite amie si blonde et si jolie, si tendre et si bonne et dont les yeux le charmaient. Sa silhouette aimée de très loin le fit sourire encore, et remua de nouveau la tendresse de son cœur... Mais ce n'est qu'une vision passagère! Il l'oublie et sans regrets frappe à la porte d'une prison franciscaine.

Là, le monde ne jouira ni de ses talents, ni de ses dons. Personne n'exaltera sa beauté et ses charmes, personne ne l'aimera de la tendresse de sa bonne mère, de l'amour de Jeanne, mais, il ne veut rien de tout cela! Son unique désir va bientôt se réaliser: "Devenir pêcheurs d'âmes à l'exemple de Jésus. Quelle sublime mission!

"PETITE FEMME."

—:o:—

PAUVRES MAMANS

Le dernier No du *Passe-Temps* (558) contient HUIT morceaux de musique dont voici les titres:

1. — Pauvres Mamans, chanson créée par A. Desmarteau.
2. —Ave Maria, solo pour ténor de L.-N. Guilbault.
3. —Marche du Club Champêtre, jouée par l'Orchestre du Théâtre National.
4. —La Cheminée, chanson comique avec musique inédite.
5. —Cri d'Entrailles, lamento d'actualité par Gustave Comte.
6. —God Bless the Mothers, paroles anglaises et musique de Mme A.-B. Lacerte.
7. —Quel drôle de Caractère, chanson comique d'E. Villemaire.
8. —Loin de Toi, très jolie valse inédite pour le piano.

Aussi "l'Art du Chant," d'après les meilleurs auteurs — 7e leçon.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonement, un an, Canada $1.50; Etats-Unis, $2.00. Adresse: *Le Passe-Temps,* 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

—:o:—

EXERCICESD'ARTICULATIONS

Prononcer rapidement et à plusieurs reprises

—Seize chaises sèches.

—Pommes cuites, pommes crues.

—Chasseurs, sachez chasser.

—Je veux et j'exige.

—Ma chère Déjazet, je sors de chez Sardou.

—Donnez-leur huit fruits crus, si huit fruits cuits leur cuisent.

—Trois petites pipes fines.

—Trois petits pelotons bleus, bien bleus.

—Une puce pique plus qu'un poux.

A LA CAMPAGNE

L'aube a fait place aux ténèbres, lentement montent à l'horizon les rayonnantes lueurs d'un beau soleil d'août: c'est l'heure où, dans une douce somnolence, l'habitant des villes, privé de ce spectacle, toujours nouveau, du jour qui s'éveille, se repose des bruits assourdissants de la cité. Mais —heureux contraste— c'est aussi le moment où le brave travailleur de la terre, s'éveille d'un sommeil paisible, et aux premières notes de l'Angelus matinal, les regards tournés vers la vieille église, pieusement s'agenouille, et avec la foi vive qui le caractérise, offre au Père Céleste, le travail d'une journée laborieuse.

Confiant, il se relève, et remplit de la joie et de la sérénité d'une âme généreuse et forte, il ira bientôt demander aux champs, leur première et magnifique récolte. Sous les feux du jour, les lames brillantes de la faulx étincellante comme des diamants et sans merci l'impitoyable tranchant, couche sur le sol les andains parfumés, cependant que les oiseaux répétant à l'unisson leurs refrains joyeux, viennent ajouter à l'harmonieux concert de la nature en fête... Et le foin tombe, tombe, tandis que le faucheur d'une voix mâle et fière, chante le "Credo de la foi et de la patrie."

Il a bien raison le noble travailleur, de la terre, d'aimer de toute son âme, de chanter les beautés merveilleuses de la "Grande Amie." Car, grâce à elle, à l'incomparable indépendance qu'elle lui procure, il est roi au milieu de la servitude qui étreint même les plus riches propriétaires des immemses établissements industriels et commerciaux... Ceux-ci, quelle que soit leur fortune, dépendent encore de l'humble agriculteur, et c'est à son travail, aux richesses inépuisables du sol que l'ouvrier cultive et que Dieu bénit, qu'il doit demander son pain quotidien. L'agriculteur, lui, le demande directement à la Providence, et loin de l'atmosphère enfumée des villes, il coule des jours paisibles et heureux, sans souci des crises financières ou autres, qui affectent bien souvent les grandes manufactures. Les fonds de cette immense fabrique qui s'appelle la terre sont inépuisables et Celui qui en est le Patron ne possède-t-il pas une merveilleuse puissance d'initiative? Aussi que de regrets se préparent les fils du sol, qui, séduits par le mirage trompeur de la ville, s'en vont lui demander un bonheur qu'ils fuient, alors que toutes les garanties leur en sont offertes dans la vie champêtre.

La liberté, l'indépendance, dont ils sont si avides, c'est là, seulement qu'ils en trouveront le plus bel idéal.

"PAULE."

Montmagny, août 1916.

—:o:—

TENEZ LES ENFANTS BIEN PORTANTS DURANT LA TEMPERATURE CHAUDE

Toutes les mères savent que les mois chauds de l'été sont terribles pour les jeunes enfants. Le choléra infantile, la diarrhée, la dysenterie et les dérangements d'estomac sont fréquents à cette époque et souvent une vie précieuse est perdue après quelques heures de maladie seulement. La mère qui garde à la maison des Tablettes Baby's Own ne craint rien. L'usage occasionnel des Tablettes prévient les dérangements de l'estomac et des intestins, ou si la maladie arrive soudainement—comme c'est le cas généralement—les Tablettes permettront au bébé de traverser heureusement l'attaque de la maladie. Elles sont en vente par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams, Medicine Co., Brockville, Ont.

—:o:—

LE SAVOIR-VIVRE POUR LES JEUNES GENS

Ne déplorez pas outre mesure, Florence, l'élégance, la souplesse naturelles qui manquent à votre taille. Une bonne tenue, un maintien irréprochable peuvent vous donner l'essentiel.

Mais de grâce, mettez-y quelque attention, de la bonne volonté! Vous ne savez pas même vous asseoir; vous vous laissez tomber sur un siège comme une personne accablée sous le poids de la fatigue et des ans; vous faites craquer mes chaises et gémir mes fauteuils. Vos bras pendent le long de votre corps ou se rejettent en arrière.

"Je ne me tiens ainsi qu'en famille," me dites-vous, presque indignée de mes reproches! Je le sais. Mais vous passez les neuf dixièmes de votre vie en famille, et vous ne songez pas à vous observer durant ce temps, vous risquez bien de ne pas mieux faire en dehors de ce cercle intime: vous n'ignorez pas la force de l'habitude.

Mais, je veux bien l'admettre, vous êtes irréprochable en société. Je n'en retire pas davantage le blâme de tout à l'heure; il est pénible de constater que l'effort que vous croyez devoir faire pour des étrangers, vous ne le faites pas pour ceux qui vous aiment le plus.

Redressez donc votre taille, rejetez légèrement les épaules en arrière, non point à la manière de certaines personnes qui exagèrent tellement ce mouvement, qu'elles ont l'air de pigeons prêts à être embrochés! C'est d'un disgracieux!

—:o:—

UN OUBLI DU BON DIEU

La petite Violette, sept ans, accable sa maman de "pourquoi" continuels! Pourquoi y a-t-il le soleil? —Ma chérie, dit la maman, le soleil est une grande lampe que le Bon Dieu met au ciel pour éclairer les hommes pendant le jour. Ah! Et pourquoi y a-t-il la lune?—C'est encore une autre lampe, mais de clarté plus douce, de façon à ne pas troubler le repos de ceux qui dorment, tout en éclairant ceux qui ont besoin d'être dehors la nuit.—Ah! alors le Bon Dieu apporte la lampe de la nuit en venant retirer celle du jour?

—Mais, oui, ma mignonne.

Quelques jours plus tard, Violette a été levée de très bonne heure. Elle se met à la fenêtre, voit tout là-bas, au fond du ciel, le soleil qui brille tandis qu'ici, plus haut, se trouve encore le pâle croissant de la lune. "Oh! maman, viens vite, viens voir. Le Bon Dieu, ce matin, quand il a accroché le soleil, a oublié d'emporter la lune."

—:o:—

RECETTES

SOUPE AUX TOMATES

Prenez douze tomates et faites-les bouillir dans à peu près un demiard d'eau avec deux oignons, un peu de soda; laissez cuire un quart d'heure. Ensuite, coulez dans une passoire, et ajoutez un pot de lait, quatre cuillerées d'amidon, un demi-quarteron de beurre. Laissez bouillir cinq minutes et avant de la servir, ajoutez deux cuillerées de crème douce. Assaisonnez au goût.

La soupe aux citrouilles se fait de la même manière à l'exception du soda. On y ajoute des œufs au goût.

HUITRES CRUES

Il est peu d'aliments d'une digestion plus facile que l'huître crue, elle convient aux estomacs les plus faibles, elle est nourrissante et apéritive. On la mange le plus ordinairement crue, avec pincée de poivre mignonnette et jus de citron. On les sert ouvertes sur un plat rond; il est de bonne précaution de ne pas retirer la coquille de dessus après avoir ouvert l'huître; c'est un moyen de les conserver plus fraîches.

GIGOT DE MOUTON A L'ANGLAISE

Saupoudrez de farine une serviette mouillée, placez-y le gigot et ficelez-le. Faites cuire dans un chaudron d'eau bouillante et salée. Il faut compter un quart d'heure de cuisson par livre de viande. On sert ce gigot sur une purée ou accompagné d'une sauce relevée.

—:o:—

L'ONGUENT MENTHOL DE DAVIS
Pour les Jointures Douloureuses Humeurs Hemorrhoides Furoncles
En boîtes de 25c.
La Cie Davis & Lawrence, Mont'l.

—:o:—

COMMENT PREVENIR UN FEU

Se débarrasser de toutes les matières de rebut et des papiers d'emballage.

Faire de fréquentes inspections et veiller à la propreté.

Faire inspecter et réparer, si nécessaire, les tuyaux et les cheminées, avant de rallumer les fournaises.

Ne pas jeter des cendres près des clôtures et des maisons.

Surveiller un feu de joie et l'éteindre avant de le quitter.

Ne pas suspendre des fils électriques à un clou.

Le corps isolant sera bientôt usé et mettra les fils chargés à nu. Un court circuit qui s'en suit peut allumer un incendie.

Ne pas jeter d'allumettes, cigares et cigarettes non éteints.

—:o:—

Le papa. — Rosanna, ce jeune étourdi qui vient te voir est encore resté tard, hier soir. Passant minuit quand il est parti. Qu'est-ce que ta mère dit de cela?

Rosanna. — Maman dit que c'est bien comme dans son temps, que les hommes n'ont pas changé.

Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LES PREVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION
Capital Autorisé: $500,000.00. Actif du Fonds de Pension le 30 Juin 1916: $871,994.60
L'ANNEE DU MILLION
PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 JUIN 1916.

Années	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
31 DEC 1909	45	1,880	5,205	$ 16,461.9
31 DEC. 1911	224	14,228	30,910	170,670.8
31 DEC. 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 DEC. 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 JUIN 1916	483	33,536	63,943	871,994.60

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PRÉVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.
ANTONI LESAGE, Gérant-Général — X. LESAGE, Gérant
Bureau-Chef: Edifice "Dominion", 126, St-Pierre, Québec.
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

APPAREILS ELECTRIQUES
CANADIAN BEAUTY

Nous vous offrons aujourd'hui un gril-rotissoire.
Peut servir pour rôtir, bouillir, frire ou griller.
Cet appareil vous est indispensable; d'un fini des plus artistiques, très propre et d'une grande économie, il vous rendra mille services.
GARANTI POUR 5 ANS. — DEMANDEZ NOS PRIX.
La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir. - St-Hyacinthe.

LA PREVOYANCE
ÉMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES:
ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITÉ PATRONALE
(o)
BUREAU CHEF: 160 RUE ST JACQUES, MONTRÉAL.
Tél. Main 1626.
(o)
J. C. Gagné, Gérant-Général.

GARAGE ST-HYACINTHE
CHABOT & LEMOINE, Props.
MÉCANICIENS
Réparations de toutes sortes faites avec Soin et Promptement
Spécialité: Réparages d'Automobiles et de Clavigraphes.
277½ CASCADES, ST-HYACINTHE
Tel. Bell 344

L. E. POTVIN,
ACCOUNTANT — COMPTABLE
Auditions, Liquidations, Systèmes Compromis, Etc.
Bell Tel. Main 279.
427 TRANSPORTATION BLDG
20 ST-JAMES ST.
Montréal.

La Compagnie Manufacturière F. X. Bertrand,
ST-HYACINTHE.
Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'installer un plan pour le cuivrage et le nickelage des articles en fonte, cuivre ou autre métal. Nous sollicitons le patronage du public désireux de faire cuivrer ou nickeler différents articles, tel que ornements d'églises, pièces d'automobiles, carosseries, etc., etc.
Nous informons en même temps les propriétaires d'automobiles que nous avons ouvert un département pour le réparage des automobiles. Ouvrage garanti exécuté avec soin et promptitude.

A LA FERME

LES ABORDS DE LA MAISON DE FERME ET COMMENT LES EMBELLIR

Une belle pelouse et quelques fleurs autour de votre maison de ferme en rendront l'aspect beaucoup plus agréable et la feront aimer de vos enfants. Plus tard, en quelque endroit de la terre que le sort les ait conduits, ils s'en souviendront toujours avec bonheur.

Ne croyez pas monsieur le cultivateur, que les fleurs et les belles choses de la nature, comme l'herbe verte et les arbres, soient un luxe permis seulement aux gens qui ont plus de loisirs que vous.

Les fleurs, les arbres, les arbrisseaux, l'herbe verte, sont de belles choses qui vous rendront au centuple toutes les petites dépenses qu'elles peuvent vous coûter. Servez-vous-en, et, dans un an ou trois ans au plus, votre maison paraîtra valoir beaucoup plus qu'aujourd'hui. Elle vous sera plus chère et vous inspirera une légitime fierté. Cet embellissement aura également un heureux effet sur tous les membres de votre famille. Vous y gagnerez une bonne habitude qui vous encouragéra peut-être à quitter un peu plus tôt, de temps à autre, le travail régulier pour vous livrer à une occupation vraiment agréable, qui vous procurera de réelles jouissances.

N'oubliez pas, monsieur le cultivateur, que vous pouvez rendre les abords de votre maison encore plus agréables que ceux de la maison de ville de votre cousin. Il vous suffira de donner un peu d'attention à cette question de l'embellisement des abords de la ferme.

Lisez cette circulaire, suivez les conseils que vous trouverez, puis écrivez à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, pour les autres renseignements que vous pourriez désirer. Vous serez surpris de voir l'attrait que ce problème de l'embellissement de la ferme exercera sur vous dès que vous y serez mis pour tout de bon.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

D'abord, en hiver, quand vous avez un peu plus de loisirs qu'au printemps, vous pouvez préparez le plan de votre jardin. Prenez une soirée ou deux, mettez sur le papier vos bâtiments, etc., et cherchez à voir comment vous pourriez améliorer l'aspect général des abords de votre maison. Ne pourriez-vous faire quelques petits changements dans l'emplacement des nouveaux bâtiments que vous vous proposez de construire? Ne pourriez-vous améliorer les chemins et les alentours des anciens? Ne pourriez-vous enfin faire quelques modifications qui vous épargneraient du temps, des pas inutiles et qui plairaient à votre femme?

Deuxièmement, vos trottoirs et vos allées sont-ils bien situé? Avez-vous près de la ferme et des bâtiments, quelques beaux arbres d'ombrage sous lesquels les hommes peuvent se reposer à l'heure du midi et où votre famille et vos amis peuvent passer quelques heures agréables à d'autres moments? Avez-vous une belle pelouse?

Pensez à toutes ces choses pendant les loisirs que vous donne l'hiver. Beaucoup de cultivateurs s'occupent de ces choses aujourd'hui, beaucoup nous ont écrit pour avoir des renseignements. Ce sont des cultivateurs de progrès, qui ont foi dans leur profession, et qui désirent en tirer, pour eux-mêmes et pour leur famille, tout ce qu'elle peut leur donner.

Troisièmement, il vous faudra choisir quelques paquets de graines de fleurs, de culture facile, quelques arbustes et quelques arbres, etc. Vous pourrez le faire en hiver. Les commerçants se feront un plaisir de vous envoyer leur catalogue et vous pourrez aussi vous inspirer des listes données dans cette circulaire. Nous avons d'autres listes qui vous seront envoyées sur demande si vous désirez faire les choses un peu plus en grand.

GRAINES DE FLEURS.

Dans l'établissement d'un jardin, la question des semis est importante, mais il est guère utile d'insister sur ce point quand on s'adresse à un cultivateur. Cependant, si l'un de vous désire des conseils à ce sujet, il pourra les trouver dans une circulaire semblable à celle-ci, mais destinée aux gens de la ville.

Il y a deux catégories de graines de fleurs. Les plantes produites par la première fleurisent rarement l'année même où leur graine est semée, mais une fois établies, elles donnent des fleurs pendant bien des années. Ce sont les fleurs *vivaces*. Leur graine doit être semée au printemps. On laisse les plantes pousser pendant quelques mois jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à être transplantées dans un emplacement permanent. Une bordure de six à douze pieds de large, le long d'une clôture ou d'une haie, est un bon endroit pour la culture de ces fleurs.

Il y a aussi des fleurs *annuelles* dont beoucoup doivent être cultivées parce que ce sont d'anciennes amies. La graine des fleurs *annuelles* doit être semée au commencement du printemps et les jeunes plantes transplantées environ six semaines plus tard. Elles poussent très rapidement. Elles peuvent être plantées avec les fleurs *vivaces* ou en platebande et à divers coins de la pelouse et du jardin. Il y a parmi elles les *asters de Chine*, les *pois de senteur*, les *capucines*, qui toutes font de superbes fleurs coupées pour la maison.

ARBRES ET ARBRISSEAUX.

En sus des fleurs *annuelles* et vivaces il y a aussi beaucoup d'arbrisseaux florifères, tels que le seringat et le lilas, dont la présence est nécessaire autour de la ferme. Enfin il y a tant d'arbres superbes qui améliorent tant l'aspect d'une maison. Les grands arbres, comme l'orme, l'érable, le tilleul, donnent de l'ombre tandis que d'autres, comme le pommier de Sibérie, l'arbre aux pois de la Sibérie et les arbres à feuilles persistantes peuvent être cultivés pour ombrage et pour ornement. De même comme brise-vents, les arbres à feuilles persistantes sont très utiles en hiver.

QUELQUES SIMPLES REGLES.

En arrangeant les alentours de la maison sur un nouvel emplacement ou en essayant d'améliorer ceux d'une maison déjà construite, faites d'abord un plan très simple en vous inspirant des quelques règles élémentaires suivantes:

1. D'abord, disposez toutes choses au point de vue de la commodité.

2. Ne mettez pas les bâtiments et les dépendances trop loin de la maison, ni la maison trop loin du chemin principal.

3. Rappelez-vous que la maison doit toujours être l'objet principal de la scène. Lorsque les bâtiments et les dépendances ressortent trop, on peut les cacher en partie au moyen d'arbres et d'arbrisseaux.

4. Une bonne pelouse devant la maison est toujours très utile. Le jardin potager et le verger doivent être placés derrière la maison et la pelouse, ou à côté d'elles.

5. Les chemins, les sentiers et les clôtures sont tous des commodités nécessaires; bien entretenues ils peuvent ajouter au charme des abords de la maison, en dehors des services qu'ils rendent.

6. Les clôtures, arbres, arbrisseaux et brise-vents doivent être établis au bon endroit au moment de la plantation car on ne peut pas les enlever sans risques après quelques années de croissance.

7. Etudiez la disposition de la ferme de votre voisin. Voyez les erreurs qui sont à éviter et rappelez-vous qu'il n'est pas plus coûteux de bien disposer un terrain que de le mal disposer. Visez, en même temps, à la commodité et à la beauté.

LISTE DE FLEURS, D'ARBRISSEAUX ET D'ARBRES DE CULTURE FACILE.

Fleurs annuelles:

Variétés à pousse basse.—Eschscholzia de Californie, phlox de Drummond, réséda, pensée, verveine.

Variétés de hauteur moyenne. — Aster de Chine, souci double, pétunia hybridge, scabieuse à grandes fleurs, muflier, giroflée quarantaine à grandes fleurs, sauge éclatante, zinnias.

Variétés élevées. — Cosmos, acroclinée, salpiglossis, nicotiana (tabac)

Toutes ces plantes, semées au printemps, donnent des fleurs en été.

Fleurs vivaces:

Pour floraison au printemps et au commencement de l'été. — Safran, narcisse, tulipe, ancolie, myosotis des marais, iris, dicentra, pivoine, œillet de poète, campanule, œillet, digitale dauphinelle, belle d'un jour, pavot.

Pour floraison en été. — Gaillardie, coréopsis, campanule de Chine, alcée, pâquerette Shasta, lis phlox.

Pour floraison à la fin de l'été et en automne. — Plox tardif, lis du Japon, anémone du Japon, ketmie à fleurs roses, aconit napel, glaïeul, soleil, hélénie.

Arbrisseaux:

Lilas, seringat, groseiller odorant, épinette-vinette du Japon, spirée de Van Houtte, roses du Japon, arbre aux pois de la Sibérie, chèvrefeuille, hydrangée, symphorine à grappes, cyprès du Japon, génévrier d'Irlande if du Japon.

Arbres d'ornement et d'ombrage:

Orme, érable, tilleul, chêne rouge, frêne blanc, pommier de Sibérie, sorbier, érable à feuilles laciniées.

Vignes grimpantes pour la maison et les vérandas:

Vigne vierge, vigne pipe de tabac (ristoloche siphon), vigne célastre grimpant, vigne clématis.

Grimpantes annuelles:

Pois de senteur, capucine, ipomée du Japon, cobéa grimpant.

ARBRES ET ARBRISSEAUX POUR LES PROVINCES DES PRAIRIES.

Pour brise-vents:—

Epinette blanche, épinette noire, pin Lodgepole, pin gris, pin d'Ecosse, pin d'Autriche, érable du Manitoba, frêne vert, saule à feuilles de laurier, liard, bouleau à papier, peuplier de Russie, tamarack, et dans les régions du sud, le tilleul et l'érable blanc.

Quelques arbres rustiques:—

Arbre aux pois de la Sibérie, lilas (différentes espèces), chèvrefeuille, spirées, vorne, obier, baie de Saskatoon, gadelier du Missouri, cotonnier, cornouilles de Sibérie, roses japonaises et indigènes.

Pour les listes complètes, consulter les rapports et bulletins de la ferme expérimentale centrale.

F.-E. BUCK. B.S.A.

—:o:—

FARINE MOULÉE

Moulin Yamaska

L. E. COTÉ

ST-HYACINTHE, P. Q.

Douces mais Efficaces

LES PILULES DE DAVIS

Pour la CONSTIPATION

40 pilules pour 25c.

La Cie Davis & Lawrence, Props., Montreal

—:o:—

Nos amis, les légumes

Les légumes, frais ou verts, sont nos meilleurs amis. "Avec les fruits ils sont nos principaux pourvoyeurs de cellulose, de sels minéraux et d'eau. Par leur cellulose, ils régularisent l'intestin. Par leur sels minéraux, ils sont un aliment de croissance pour l'enfant, d'entretien pour l'adulte, de réparation pour les convalescents et les débilités. Par leurs sels minéraux alcalins et leur "eau vivante," ils sont des antitoxiques, donc à ceux qui ont une nourriture fortement carnée et aux rhumatisants."

En présence des ressources précieuses que lui fournissent les légumes et les fruits, la ménagère doit donc orienter l'alimentation des siens fortement, sinon exclusivement, vers le régime végétarien. Les produits végétaux, qu'il est facile de se procurer en toute saison, présente une gamme si étendue, il est tant de façons diverses de les préparer, que la maîtresse de la maison ne peut donner comme excuse. "Le régime végétarien est insipide et monotone!" Que la femme ait l'esprit d'initiative! la cuisine est si pleine d'intérêt, quand on sait la faire avec méthode et goût.

Avant d'aborder les détails de la préparation des légumes, voyons d'abord les règles générales de cuisson.

Les légumes devant presque toute leur valeur à leurs sels minéraux, leur eau de constitution et leurs principes odorants, il importe, au plus haut point de ne pas les perdre par une préparation maladroite.

Les médecins s'accordent à dire: "La base de la cuisine naturelle est que le légume cuise: 1.—à petit feu; 2.—dans son jus,—à petit feu; feu doux, régulier, dans une casserole hermétiquement fermée; (un bain-marie), afin d'éviter que les essences aromatiques et l'eau du légume se perdent avec la vapeur d'eau.

Dans son jus; de la sorte, le légume conserve sa valeur nutritive, excitante, minéralisatrice; aussi, est-il à la fois hygiénique et plus savoureux.

"Mais" objectera la ménagère, ce mode de cuisson n'est pas applicable à tous les légumes? Aucun légume ne peut cuire uniquement dans son jus; à ce jus, il faut toujours ajouter un peu d'eau." C'est vrai. Mais cette eau, il faut en ajouter le moins possible, et la réduire par l'ébullition à son plus petit volume. Loin de la jeter, comme font tant de ménagères, il faut plûtot la recueillir avec soin, en tirer parti en s'en servant pour la sauce des légumes ou pour mettre dans la soupe ou le potage.

Voici les règles relatives à l'eau nécessaire à la cuisson des légumes:

1.—*Tous les légumes* doivent être cuits dans une eau à peu près dépourvue de sels calcaires, c'est-à-dire dans une eau douce. Si l'eau est dure qu'on la fasse bouillir; et l'ébullition précipitera les carbonates au fond du récipient. On peut encore mettre de la cendre de bois dans un petit sac de mousseline que l'on dépose dans l'eau dure; la cendre adoucira l'eau.

2.—*Le légume complètement mur ou sec* se mettra en eau de cuisson froide. L'eau froide dissout l'albumine et l'on a ainsi plus facilement la partie féculente du légume. Lorsque les légumes sont tout à fait desséchés comme les pois, les fèves, les haricots, il est nécessaire de les mettre tremper à l'eau froide de 6 à 12 heures avant de s'en servir, dans le but de les amollir. Afin de rendre la cuisson des légumes secs plus parfaite, en les mettant tremper, on peut ajouter du bicarbonate de soude (soda à pâte); une cuillerée à thé par pinte de pois, de fèves, etc, etc.

3.—*Le légume d'un goût fort* chou, navet, etc., doit être traité par une cuisson complète, prolongée.

b.—*Le légume d'un goût fin,* dont l'arôme est délicat comme l'asperge, ou un *légume jeune* dont l'arôme n'est pas encore formé comme le petit pois, la carotte nouvelle, etc., doivent être servis un peu croquants, dont cuisson plus rapide que celle du légume à goût fort, ce qui permet de servir avec toute la délicatesse de l'arôme.

ECOLE NORMALE,
Saint-Pascal.

—:o:—

Des pageants à l'Exposition de Québec

Des représentations qui rappelleront les grandes fêtes du Troisième Centenaire de Québec.

Les grandioses représentations de pageants auxquelles on a assisté lors des fêtes mémorables de la célébration du Troisième Centenaire de la fondation de Québec ont laissé une impression telle qu'on en parle encore avec émotion et admiration, même après huit années écoulées. Depuis cette époque, le mot "Pageant" évoque les souvenirs les plus intéressants et fascine tous les esprits.

Considérant le rôle éducatif en même temps qu'instructif de ces représentations la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec a décidé, il y a quelque temps déjà, d'en offrir un spectacle à la prochaine Exposition qui aura lieu à la fin de ce mois-ci. Il y aura quelque chose de nouveau qui ajoutera à la grandeur du spectacle, c'est l'aspect féerique, d'une grande magnificence, qu'on veut y donner. C'est, en effet, le soir que ces représentations auront lieu, avec force déploiement d'illuminations et de feux d'artifice.

Il s'agit d'une épisode inédit, dramatique et émouvant de la plus haute actualité, se rapportant à la guerre actuelle et intitulé "Quelque part en France." On verra des scènes de paysans français chassés de leurs foyers par les Boches, la destruction d'un village de notre ancienne mère-patrie et autres tableaux des horreurs perpétrées par les bandits du Kaiser au cours de la plus terrible et de la plus grande guerre dont l'histoire rapporte les faits.

La Commission s'impose des sacrifices considérables pour que ces représentations aient tout l'éclat voulu afin de créer l'impression qu'on en attend.

Les pageants à l'Exposition seront l'une des grandes attractions inscrites au programme de 1916.

—:o:—

Quelle est votre principale consolation ici?—demandait à une jeune demoiselle, un ministre qui expliquait la bible, à l'instruction religieuse du dimanche.

Elle répondit en rougissant:

—Je n'ose vous dire son nom, mais je puis vous dire où il demeure.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les toux de Coqluche, Grippe

La Grippe

La pneumonie et les rhumes dans leur courte durée, déprimment bien plus les tissus des nerfs, que des semaines d'un travail pénible.

Prenez après cela

Asaya-Neurall

(Marque de Commerce)

Le nouveau remède pour l'épuisement nerveux qui contient le Lecithin (concentré d'œufs) la matière phosphore requise pour le rétablissement des nerfs.

Un échantillon gratis, suffisant pour un traitement d'une semaine (et qui prouvera sa valeur dans votre cas) ainsi qu'un livret expliquant la formule seront envoyés par demande par la Cie Davis & Lawrence, Montreal.

COMMENT Mme BEAN A TRAVERSÉ LA PERIODE CRITIQUE

Sans danger, au moyen du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Nashville, Tenn.—"A l'époque du retour de l'âge, j'avais une tumeur aussi grosse que la tête d'un enfant. Le médecin me dit que cela datait de trois ans et me donna des remèdes, mais je dus partir de la ville pour quelque temps. Naturellement, je ne pouvais aller le voir, de sorte que ma belle-sœur me dit qu'elle pensait que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pourrait me guérir. En effet cette préparation m'a aidée à traverser la période critique et a guéri ma tumeur, et lorsque je retournai chez moi, *je n'avais plus besoin du médecin.* J'ai continué à prendre les remèdes Pinkham jusqu'à ce que la tumeur fût disparue, comme dit le médecin, et depuis je ne m'en suis jamais aperçue. Je dis à tout le monde comment j'ai été guérie. Si cette lettre peut contribuer au rétablissement d'autres malades, je vous engage à vous en servir". Mde. E. H. Bean, 525 Joseph Ave., Nashville, Tenn.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, une médecine pure contenant les propriétés extraites des racines et des herbages, de l'ancien temps, est appropriée aux besoin du système de la femme à cette époque critique de sa vie. Essayez-le.

S'il y a dans votre cas quelque symptôme qui vous inquiète, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", Lynn, Mass.

EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail

RUE CASCADES, ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT COMPLET DE Llivres, Tapisseries, Articles de bureaux, Fournitures Classiques, Objets de piété et de Fantaisie, etc.

SPECIALITE:

Huile d'olive pour sanctuaire.
Livre de récompense.

PIERRE HAREL

ébéniste MENUISIER-ENTREPRENEUR

Ouvrages de toutes sortes dans le bois

Homme d'expérience pour diriger les travaux

15½ rue St-Antonin,

ST-HYACINTHE.

ALBERT JODOIN

NOTAIRE

ASSURANCES contre le FEU

BUREAU: 74 RUE STE-ANNE

E. LAMARCHE

Bijoutier et Opticien

ETABLIE EN 1882

TEL. MAG. 58
" RES. 146

141 Cascades

ECOLE DE CHANT

PLAMONDON

DE MONTREAL

Succursale de St-Hyacinthe

à la Société Philharmonique

RUE MONDOR - Tel. 265

ENSEIGNEMENT du CHANT.

Mêmes tarifs qu'à Montréal.

Circulaires et renseignements envoyés gratis sur demande.

R. LEFEBVRE

Peintre-Tapissier-Imiteur!

OUVRAGES de TOUTES SORTES dans la peinture.

RUE ST-JOSEPH A. B.

Village La Providence St-Hyacinthe

Téléphone 404

J. S. BEAUDET,

NOTAIRE,

ARGENT A PRETER, ASSURANCE.

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE, P. Q.

Dr. J. E. A. Collette

MEDECIN-CHIRURGIEN

BUREAUX:

COIN STE-ANNE ET GIROUARD

(Ancienne place J. de L. Taché)

ST-HYACINTHE, QUE.

TELEPHONE 311

VIGORA

LE SAUVEUR DES CHEVAUX

"VIGORA" est un remède sûr, efficace, contre le soufle, la toux, les maladies de la peau et autres maladies du cheval.

Prix: 50 cents la bouteille

En vente partout

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A J. B. MORIN, Pharmacien en Gros QUEBEC, CANADA.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

EXCURSION AU BORD DE LA MER

Bon pour aller, à partir des 18, 19, 20 et 21 août. De retour le 6 septembre 1916.

De St-Hyacinthe

Cacouna	$ 8.65
Campbellton, N.-B.	12.20
Halifax	19.45
Matapédia	11.90
Metis Beach	10.85
Moncton, N.-B.	15.30
St. John, N.-B.	15.30
Rimouski	9.60
Rivière du Loup	8.50
Murray Bay	8.50
Summerside, P. E. I.	17.40
Charlottetown, P. E. I.	18.85
St, John, Nfld.	40.75

Aussi taux réduits pour les autres plages du bas du fleuve St-Laurent et les provinces Maritimes.

Pour plus de renseignements s'adresser à

E. O. PICARD,

Agents de Billets, St-Hyacinthe, où à la plus proche station.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Allant à l'Est.

9.20 A. M.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis, Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

Allant à l'ouest.

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Beloeil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Beloeil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Beloeil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours, excepté le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire, Beloeil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement

Pour toutes informations s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent

Quebec Montreal & Southern

Horaire du train corrigé au 28 juin 1914

Tous les jours, dimanches exceptés.

Venant du Sud, allant au Nord

Arrive à 8.20 h. A.M. Départ à 9.00 A.M.
Arrive à 3.15 h. P.M. Départ à 5.05 h. P.M
Pour St-Judes, St-Aimé, Sorel et stations intermédiaires.

Venant du Nord, allant au Sud

Arrive à 8.10 h. A.M. Départ à 10.00 A.M.
Arrive à 5.15 h.P.M. Départ à 5.40 P.M.
Pour St-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de fer Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique.

CANADIEN PACIFIQUE

HORAIRE DES TRAINS

DEPARTS DE ST-HYACINTHE

Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.
8.25 A. M.—Pour Farnham, etc.
11.40 A. M.—Pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.
3.05 P. M.—Pour Farnham, Bedford, etc
6.35 P. M.—Pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

RESUME des REGLEMENT POUR LES TERRES DU NORD OUEST CANADIEN

Le chef d'une famille ou tout homme, de plus de 18 ans, peut avoir comme homestead un quart de section du terrain fédéral disponible dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta. Le demandeur doit se présenter en personne à l'agence des Terres du Dominion ou à la sous agence du district. On peut faire une entrée par procuration à toute agence des Terres du Dominion, mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

Conditions: Six mois de résidence et le défrichement du terrain dans chacune des trois années. Un homesteader peut demeurer en dedans de neuf milles de son homestead sur une ferme d'au-moins 80 acres à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si l'on réside dans le voisinage.

Dans certains districts, un homesteader de bonne réputation a le droit de préemption sur un quart de section longeant son homestead.

Prix: $3.00 l'acre.

Conditions: Six mois de résidence dans chacune des trois années après avoir obtenu son certificat; aussi 56 âcres de culture supplémentaire. Un brevet de préemption peut être obtenu en même temps que le brevet de homestead, dans certaines conditions.

Un colon qui a épuisé son droit de homestead peut prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix $3.00 l'acre. Conditions:

Doit y résider six mois dans chacune des trois années, cultiver 50 acres et bâtir une maison de $300.00.

La superficie à cultiver est sujette à être réduite dans le cas de terrain raboteux, rabougri ou rocheux. On peut substituer des bestiaux à la culture, dans certaines conditions.

W. W. CORY, C. M. G.
Sous ministre de l'Intérieur.

ETAT CIVIL

—o—

EGLISE CATHEDRALE

Du 3 au 10 août 1916

Baptêmes

Du 4, Rose-Délima-Juliette, fille de Henri Péloquin et de Sédulie Guilbault.

Du 5, Joseph-Arthur-Paul, fils de Arthur Desgranges et de Mérinda Beauregard.

Du 5, Alfred-Maurice-Jacques, fils de Omer Brady et de Alphonsine Bouthillette.

Du 7, Germain-Léon, fils de Ernest Filton et de Eulalie Simonneau.

Du 10, Marie-Marguerite-Simone, fille de Elzéar Péloquin et de Aurore Lussier.

Mariages

Du 7, Adélard Lapointe à Régina Angers.

Du 8, Gustave Guertin à Marie-Paule St-Germain.

Sépultures

Du 5, Joseph-Roméo, enfant de Joseph Robert et de Rosa Quintal, à l'âge de 1 mois.

Du 7, Jean-Ths-Napoléon, enfant de Nap. Bernier et de Louise Côté, l'âge de cinq ans.

Du 9, Olive Ledoux, épouse de Pierre Beaulac, à l'âge de 78 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Du 3 au 10 août 1916

Baptêmes

Du 5, Marie-Délia-Armande-Lucille, enfant de Alphonse Brodeur et de Adrienne Poitras.

Du 5, Marie-Antoinette, fille de Urbain Bernier et de Marie Elizabeth Comtois.

Du 8, Marie-Yvette-Antoinette, fille de Ovila Laplante et de Alphonsine Brodeur.

Du 8, Marie-Anna-Jeanne, fille de Ladislas Tétreault et de Malvina Michon.

—:o:—

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

—:o:—

AUX ENVIRONS

—o—

STE-ROSALIE, P. Q.

Nous déplorons le décès de M. Onésime Bourassa, arrivé le 2 août courant, après seulement deux jours de maladie. Le défunt était âgé de 70 ans. Ses funérailles ont eu lieu, samedi, le 5 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, née Alphonsine Langelier, un fils, M. Eugène Bourassa, de St-Hyacinthe, et une fille, Sœur Marie de Jésus, au couvent des Sœurs St-Joseph, à St-Hyacinthe..

Le deuil était conduit par son fils, Eugène. Les porteurs étaient MM. A. Dufresne, A. Fournier, J. Houle, H. Girard, S. Valcourt et B. Labonté.

Nos sympathies à la famille en deuil.

STGUILLAUME D'UPTON

M. et Mme Joseph Ricard, de cette paroisse ont été ces jours derniers, les héros d'une fête superbe à l'occasion de la célébration de leurs noces d'or. Cette fête avait réunie toute la famille qui compte trois religieuses au couvent de l'Assomption, de Nicolet, et un Frère de l'Institut du Sacré-Cœur d'Arthabaska. Il y eut messe solennelle en l'église paroissiale, toute la population était réunie comme aux grands jours de fêtes liturgiques, et le sermon de circonstance fut prêché par l'abbé Lessard, curé de la paroisse. Le chœur de chant exécuta un superbe programme de musique sacrée.

Après la messe, il y eut réunion à la maison des jubilaires, présentation d'adresses et banquet auquel assistaient toutes les sommités de l'endroit, puis ces fêtes de famille se sont terminées par un voyage de noces à Saint-Aimé et à Yamaska.

Un lamentable drame de l'onde s'est déroulé ici, lundi soir. Quatre personnes se sont noyées au cours d'une promenade en canot. Les victimes de cette tragédie qui plonge dans le deuil des familles bien connues, sont Mesdemoiselles Simone Laferté, âgée de 15 ans; Mariette Laferté, âgée de 13 ans, filles de M. Joseph Laferté, receveur d'enrégistrement du comté de Drummond et sœurs de M. Hector Laferté, député provincial du comté de Drummond; Mademoiselle Jeanne Morin et M. H. Trahan, élève du collège de Nicolet.

SOREL

La superficie de cette ville est de 2,000 acres et sa population est de 8,715 habitants. Dans cette ville 2,322 personnes payent taxe et le nombre d'acres de terre imposables est de 1,925. La valeur estimée des biens-fonds imposables est de 2,504,-200. Le taux de la taxe générale par $100 est de 75 sous.

TROIS-RIVIERES

M. J.-L. Thibault, entrepreneur-plombier, des Trois-Rivières, a été victime d'un accident, dimanche matin. M. Thibault était parti avec un de ses amis, M. Gosselin, pour faire une excursion de chasse en chaloupe. Les deux amis étaient gais et confiants en l'espoir de rapporter du gibier, lorsque M. Thibault voulant changer de place, s'embarrassa le pied dans son fusil qui était chargé et qui se trouvait dans le fond de l'embarcation, le coup partit et les balles pénétrèrent dans le bras, lui labourant les chairs et le blessant grièvement. M. Gosselin ramena le blessé à Trois-Rivières où on le transporta à l'hôpital St-Joseph. Les médecins craignent que l'amputation du bras soit nécessaire. Aux dernières nouvelles, le blessé n'est pas trop mal. Mme Thibault qui était à Montréal a été rappelée auprès de son mari.

—Un accident d'automobile vient de se produire. M. le Dr Darche, Mme Darche, M. le notaire et Mme Lebrun, des Trois-Rivières et M. Clément, le chauffeur, revenaient d'une excursion en automobile au lac Carolus, résidence d'été de M. le juge Désy, lorsque, rendu à la traverse du chemin de fer qui se trouve sur les quais Bureau et qui traverse le bas de la ville, le chauffeur Clément, voulant traverser la ligne avant le train, les roues de derrière de sa voiture s'embarrassèrent dans la voie et l'auto capota sans dessus-dessous. Les occupants se trouvèrent prisonniers sous l'auto. Des employés de chemin de fer coururent à leur secours et on releva les blessés avec difficulté. Le chauffeur Clément a été blessé grièvement à la figure et on craint qu'il n'y ait blessure à l'épine dorsale. Mme Lebrun souffre de blessure à l'épaule; elle se trouvait prise en dessous de la capote de l'auto. Les autres occupants n'ont reçu aucun mal. C'est vraiment miracle que personne ne se soit tué, car on craignait de trouver affreusement mutilés les occupants de la voiture.

Aux dernières nouvelles, le blessé Clément a été transporté à l'hôpital Saint-Joseph; les autres sont retournés à leur résidence.

WOTTON

Un pénible accident vient d'arriver à M. Hector Bergeron. Alors qu'il était à faire boucherie, il glissa sur le sol détrempé et tomba dans une grande chaudronnée d'eau bouillante. On le releva souffrant d'affreuses brûlures.

MARIEVILLE

Une tragédie qui a causé une profonde sensation dans notre paisible population, s'est déroulé à Marieville, dans la soirée de samedi à dimanche.

Comme résultat de ce drame qui pourrait avoir des suites fatales, un homme est dans un état précaire à l'hôpital de Marieville, et un autre a été amené à la prison de St-Hyacinthe en attendant sa comparution devant le magistrat pour répondre à une très grave accusation portée contre lui.

Tout porte à croire qu'il s'agit d'une discussion qui aurait tournée de la façon la plus tragique.

Un journalier du nom de Trahan a frappé à coups de couteau un citoyen de Marieville, nommé Marcoux, un apiculteur bien connu dans le district.

La victime a reçu plusieurs blessures à l'abdomen, au bras et dans le dos et a été transporté à l'hôpital de Marieville et son état est considéré comme grave.

L'huissier Ladouceur, prévénu de l'agression dont Marcoux venait d'être l'objet, a appréhendé Trahan et l'a amené à St-Hyacinthe où ce dernier devra comparaître pour répondre des coups et blessures qu'il a portés à Marcoux.

La cause peut devenir très grave pour Trahan, si l'état de Marcoux venait à s'aggraver.

Les causes de la querelle, si querelle il y a eue, ne sont pas encore bien établies et il faut attendre le résultat de l'enquête.

—Vers 2 heures, lundi matin, le feu a détruit en grande partie une grange appartenant à M. Armand Tétreault, de Marieville. Ce sont des voyageurs revenant de St-Hyacinthe qui ont aperçu les flammes et donné l'alarme. Les pompiers n'ont pas été longs à répondre à l'appel et ont pu maîtriser l'élément avant qu'il n'eut causé des dommages irréparables. Toutefois, les pertes se chiffrent dans les $800, et M. Tétreault perd plusieurs têtes de bétail, des voitures et instruments aratoires et une grande quantité de foin. La grange était heureusement isolée des autres bâtiments; sans cela, à cette heure de la nuit, l'incendie eut pu faire des ravages considérables. On se perd en conjectures sur les causes de cet incendie.

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

MM. Joseph Louis Cartier, Eugène Mauger, de St-Antoine-sur-Richelieu, Jean Cartier et Paul Guertin, de Ste-Madeleine, sont de retour d'un voyage de quinze jours aux Etats-Unis, visitant Rouses Point, Plattsburg, Elizabethtown, Lac George, Saratoga Spring, Albany New-York, New-Haven, Boston, Worcester Mass, New-London, Providence et plusieurs autres villes américaines. Ils sont revenus enchantés de cette excursion après avoir parcouru la jolie distance de 2,500 milles.

A MONT-JOLI

Un grave accident d'auto est arrivé à Mont-Joli, comté de Rimouski, "anciennement appelé Sainte-Flavie." Un automobile appartenant à un nommé Dionne, propriétaire d'un garage et dans lequel se trouvaient trois personnes avec ce dernier, a culbuté dans la côte de la mer. Dionne et un nommé Joseph Schafer ont été écrasés sous l'auto. Dionne a eu l'épine vertébrale fracturée. Schafer a eu une oreille arrachée et une épaule brisée. Ce dernier a été transporté à l'Hôtel Dieu de Québec. Quant aux deux autres occupants nommés Joseph Côté et Herménégilde Sirois, ils ont reçu des blessures moins graves.

DRUMMONDVILLE

Samedi soir dernier, à Drummondville, au cours d'une danse chez un italien qui habite à environ trois milles des limites de la ville, un Italien du nom de John Giglio, âgé de 29 ans, a été blessé d'un coup de revolver par un compatriote du nom de Joe Potato, que la police recherche.

Au cours de la soirée, Potato aurait invité la victime a sortir de la maison et aurait exigé une somme de cinq dollars de lui, sous menace de mort.

Comme Giglio persistait à refuser à obtempérer à cette demande de fonds, Potato aurait tiré à bout portant le cou. Son état est grave. Il a été transporté à l'hôpital Général.

Un autre drame sanglant s'est déroulé à la campagne samedi dernier.

JOLIETTE

Un terrible ouragan est passé sur notre ville, lundi soir, causant des dommages considérables. Vers sept heures, une pluie torrentielle commença à tomber, accompagnée d'éclairs et de tonnerre, puis un vent violent s'en mêla et dans son impétuosité, emportant couverture de maisons, de granges, arrachant grand nombre d'arbres de nos principales avenues, et pares, désorganisant les lignes téléphoniques et électriques. La foudre tomba en plusieurs endroits sur les arbres, les mettant en aiguillettes, sur des granges causant des incendies. Une partie de la couverture de l'hôpital des Sœurs de la Providence a été emportée par le vent, causant des dommages à l'intérieur.

A la cathédrale, des dégâts ont été causés aux divers clochers. C'était pendant un exercice religieux que l'on a dû interrompre et avertir les fidèles de se transporter à la sacristie, de crainte que le vent n'emportât les clochers comme ceci est arrivé il y a douze ans; une partie des toits ont été endommagés. Certaines couvertures de maisons enlevées par le vent violent, furent transportées à de grandes distances.

Dans le voisinage de la ville, les champs de tabac, de blé-d'Inde et les vergers sont complètement ravagés.

Les dommages matériels sont considérables. Dans plusieurs endroits de la ville, plusieurs propriétaires des maisons se sont aperçus, le matin, que les couvertures de leurs demeures étaient déplacées.

Le magnifique bocage de la cour des élèves du séminaire est aussi grandement ravagé et vingt-cinq beaux arbres de leur avenue qui faisaient l'admiration des visiteurs ont été complètement abattus. La gare du Canadien Nord a aussi subi des dégats sérieux et ses bureaux ont été fortement endommagés.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

... RUE ST JACQUES, MONTRÉAL

DISRAELI

Notre ville a été visité, samedi soir dernier, par un terrible orage qui a fait rage avec une violence terrible. M. Napoléon Dupuis, gardien des usines du St-François, peut se vanter de l'avoir échappé belle. Aolrs qu'il arivait chez-lui en voiture, son cheval fut soudain frappé par la foudre et tué instantanément. M. Dupuis n'a pas reçu de blessures.

M. Hypolite Castonguay perd un bœuf de cent piastres, tué par la foudre dans le parc. Deux vaches, l'une appartenant à M. Napoléon Gagné et l'autre à son frère ont aussi été frappées par la foudre.

ST-ARMAND

Notre pauvre petite paroisse des frontières, se rappellera longtemps avec plaisir la douce fête du beau dimanche, le 6 août 1916. En effet, ce jour-là, la joie se lisait partout au village et surtout spécialement au foyer de la famille Bélair, célébrant son jubilé d'or.

Les époux Israël Bélair, marchand, et Sophie Benoît, sont nés tous deux à Lacolle, et après quelques années de mariage sont venus demeurer longtemps à Clarenceville, où leur dévouement à l'église a été très rer dévouement à l'église a été très remarquable. Depuis environ 8 ans, ils résident à St-Armand et sont au nombre des plus honorables familles de la localité.

A la grand'messe, ces vénérés jubilaires étaient accompagnés de tous leurs enfants, moins deux, retenus chez eux pour cause grave. La cérémonie, toute nouvelle ici, fut très impressionnante. Il y eut un beau cantique avant la messe solennelle et, à la fin, forte et substantielle allocution par M. l'abbé Gingras, notre vaillant curé.

Au banquet des 36 convives, deux adresses furent lues par un petit fils et une petite fille des jubilaires, et le héros lui-même de la fête y répondit brièvement mais avec sincérité. Deux radieux enfants, aux angéliques atours, étaient à ses côtés. Les cadeaux furent un cadeau d'or et une jolie bourse remplie d'argent.

Etaient présents à cette suave fête de famille: Alfred, de Sutton, dont la famille fit le plus pour assurer le succès de ce jubilé familial; Henri, de Montréal; Zéphirin et Arthur, de Farnham, Hélène, de Plattsburg, N. Y., et Cordélia, de Highgate, Vt. Les familles Dalpé, Smith, Charron et Fortier prenaient aussi part à la fête. Bien des gens de St-Armand semblaient désirer pareil octroi des faveurs divines.

—M. Médard Morin, vient de vendre sa propriété à M. D. Ménard.

—La congrégation des Dames de Ste-Anne, ici, s'est choisie Mme A. Audette, comme présidente et Mme J. Ouimet, sacristine; Mme Elie Chevalier reste trésorière.

—Les touristes sont encore plus nombreux à la Baie, cet été.

—M. le curé fait poser cette semaine, dans notre église froide, une fournaise à air chaud. Déjà l'habilité de MM. Polunder, de Farnham, l'avait embellie de jolis bancs neufs et roses.

—Cinq automobiles se suivaient aux funérailles de la jeune enfant de Josaphat Desrauleau, la semaine dernière.

ST-CAMILLE

Un orage des plus violents s'abattait sur notre paisible paroisse samedi soir dernier, vers neuf heures. La foudre tomba sur les granges de M. Gédéon Richer, cultivateur du dixième rang de St-Camille et dans l'espace d'une demi-heure tout fut rasé. C'est avec peine qu'ils ont pu réussir à sauver leur maison des flammes. Elle n'était séparée de la grange que par une largeur de chemin. Nos sympathies à la famille éprouvée.

ST-FRS-X. DE BROMPTON

Un malheureux accident s'est produit ici, jeudi dernier. Le jeune garçon de M. John Charland était monté sur une charge de foin quand le cheval partit brusquement. Le jeune homme perdit l'équilibre et tomba, la tête baissée, sur une pierre, s'infligeant de graves blessures au cuir chevelu. Trois médecins mandés immédiatement sur les lieux lui prodiguèrent les premiers soins. C'étaient le docteur J.-A. McCabe, de Windsor Mills, le docteur Lemieux, le docteur Noël, de Sherbrooke. Son cas est considéré comme très grave par les autorités médicales.

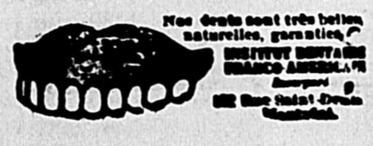

Pas de déclassés

La Providence a voulu que la grande masse des hommes vécut du noble travail de ses mains. L'agriculture, l'industrie occupent, qu'on le veuille ou non, plus des deux tiers de l'humanité. Ceux qui se consacrent à peu près uniquement à un travail intellectuel seront le petit nombre.

Tout en soumettant l'homme à un travail expiatoire et salutaire, Dieu certes n'a pas voulu faire de l'homme un esclave et une machine sans âme.

Le travail ne doit pas être accablant, il doit fournir un exercice aux forces du corps, mais ne point les déprimer.

L'animal a les yeux tournés vers la terre, l'homme porte son regard vers les cieux. Enfant de Dieu, plus grand que le monde, l'homme doit toujours aspirer vers les hauteurs de l'esprit, vers la Vérité infinie, le Beau infini, le Bien infini.

Toutefois comme l'offre ne doit point dépasser la demande le bon ordre et la tranquillité de l'Etat demandent que les carrières ne soient pas encombrées et que la masse suive les voies ouvertes par la Providence.

Le désordre, le malaise et l'instabilité sociale troublent aujourd'hui beaucoup de pays, parce que la facilité d'une instruction dégoute des multitudes d'enfants, de l'agriculture et du travail des mains, et les jette désemparés sur le pavé malsain des villes ou ils végètent et se démoralisent.

De grâce ne déclassons pas nos enfants. Poussons ceux qui ont des dispositions vers l'élite intellectuelle, donnons aux autres une solide éducation chrétienne. Qu'ils apprennent à lire, à écrire, qu'ils connaissent l'histoire, et leur langue. Donnons-leur le goût des bonnes lectures, afin qu'ils pensent avec l'élite de l'humanité et s'élève vers les hauteurs morales de nos génies chrétiens.

Qu'ils apprennent à respecter tout ce qui est respectable, qu'ils se soumettent avec énergie aux douces et glorieuses lois de l'Evangile. Voilà l'éducation solide que tous devraient recevoir. Mais ce serait une illusion que de surcharger la tête de futurs ouvriers ou cultivateurs, d'une foule de connaissances scientifiques et disparates dont ils n'ont que faire. Au reste, nos programmes sont beaucoup plus sages que ceux qui ont ailleurs des tendances encyclopédiques.

La fainéantise, étant le plus grand des maux, on doit de bonne heure apprendre au jeune ouvrier ou cultivateur à travailler selon ses forces. Un jeune formé de bonne heure aux travaux des champs ou de l'atelier atteint une supériorité où n'arrivent pas les flaneurs.

Ecoutez ces justes remarques d'un chef d'atelier français. "Nous étions jadis un peuple d'agriculteurs et d'artisans. C'était beau, c'était sain. La France était vigoureuse. Nous sommes devenus un peuple d'employés,, de fonctionnaires, de financiers, d'hommes d'affaires, de politiciens. Nos magasins de nouveautés s'approvisionne à l'étranger, parce qu'il nous manque une main-d'œuvre capable et disciplinée.

"L'école a instruit, mais n'a pas éduqué, l'apprentissage a totalement disparu. Il faut remettre en honneur le travail manuel et rendre l'apprentissage obligatoire, au sortir de l'école primaire. Par là vous restaurerez l'industrie nationale et vous résoudrez le problème de l'alcoolisme (car l'artisan ne va pas au cabaret, s'il aime son travail), et vous résoudrez le problème de la dépopulation, car l'homme qui se croit en état de nourrir des enfants devient père de famille."

Attachons à la terre la presque totalité de nos robustes et beaux fils d'habitants. Industrieux, forts et travailleurs comme ils le sont, ils arriveront vite à l'aisance et à une condition indépendante, telle qu'il ne s'en rencontre pas de pareille ailleurs.

Que nos écoles techniques nous forment des contre-maîtres, nos écoles commerciales, de bons employés de commerce, et souhaitons que partout où il y a des industries prospères, on puisse, tout en ayant égard aux forces et à l'hygiène morale et physique, former aussi de jeunes ouvriers à exceller dans tous les métiers!

Que nos collèges classiques, attachés plus que jamais aux méthodes traditionnelles qui ont fait leur preuve, par le latin et le grec, par les Humanités et la philosophie, nous forme une véritable élite intellectuelle, bien supérieure à la semi-culture des high-schools anglais!

Chaque chose à la place voulue par Dieu!

A. C., S. J.

Du *Messager du Sacré-Cœur.*

—:o:—

Celui qui n'a pas de fortune n'a pas de crédit;

Celui qui n'a pas une femme soumise, n'a pas de repos;

Celui qui n'a pas d'enfants, n'a pas de forces;

Celui qui n'a point de parents, n'a point d'appui;

Mais celui qui n'a rien du tout, vit exempt de soucis.

PETITES ANNONCES

A VENDRE OU A LOUER

Au village St-Joseph, en face du pont, dit Pont de la Société, une belle maison en brique, éclairée à l'étricité, avec dépendances, sur un beau terrain formant 2 arpents en superficie. Conditions faciles.

S'adresser à Jos. Surprenant, commerçant de bois, ou à Ferd. Lemonde, laitier.

EMPLOYES DEMANDES

On demande 100 personnes, femmes, filles et garçons; pour rouler, buncher et écoter. Ouvrage permanent. S'ad. à la manufacture L.-O. Grothé, rue Raymond. jno

A VENDRE

Magnifique coffre d'outils, complètement neuf. Bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser au *Courrier*, ou au No. 65 rue Ste-Marguerite.

A VENDRE.—200 arpents de terre, 10 x 20. Plats, pas rocheux, eau, extra. $500.00. Pour autres informations, s'ad. à Stanislas Lemay, Windsor, P. Q.

BEDEAU.—On demande un homme pour faire l'ouvrage d'un bedeau et de la cour du curé. Bonne position dans une campagne. S'adresser au *Courrier*.

EMPLOYES DEMANDES

1 contremaître-menuisier et des ouvriers pour monter les formes, et aussi des journaliers. Anglins Ltd. S'adresser à Penman's Limited.

ÉPARGNEZ VOTRE ARGENT

POUR

L'emprunt de Guerre Canadien

QUI SERA ÉMIS EN SEPTEMBRE.

En achetant une obligation de l'Emprunt de Guerre, vous aiderez au triomphe des Alliés, vous aurez pour vous-même un placement de tout repos et un taux d'intérêt très rémunérateur.

MINISTÈRE DES FINANCES

OTTAWA.

FEUILLETON DU COURRIER — No 2

HISTOIRE
—DE—
Saint-Romuald de Farnham

Par M. l'Abbé P. A. ST-PIERRE.

Les colons français s'étaient fixés dans les seigneuries longeant les grandes voies de communication ouvertes par le Créateur dès l'origine. Les colons anglais seront établis dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Nouveau-Brunswick, dans l'Ontario et dans les Townships de l'Est. Qui furent-ils? Gardons-nous bien de croire que tous furent des United Empire Loyalists. Les loyaux de première classe furent ceux qui au temps de la rébellion, en 1776, prirent les armes et combattirent pour soutenir les droits de l'Angleterre. A ceux-là l'honneur et la récompense qu'ils ont bien mérités. A l'issue de la guerre ils ne pouvaient aucunement se fixer aux Etats-Unis et le gouvernement anglais les récompensa en leur octroyant des terres, surtout, dans les provinces maritimes et dans l'Ontario.

Les loyaux de seconde classe furent ceux des colons américains qui tout en restant attachés de cœur à la mère-patrie, n'eurent ni le courage, ni la bravoure de se faire soldats contre les rebelles. C'étaient des poltrons, des tièdes qui n'eurent l'heur de plaire ni aux anglais, ni aux américains, et pour cause: aussi, après la reconnaissance des Etats-Unis comme pays indépendant, les citoyens américains ne manquèrent pas de les regarder de travers, de les traiter avec défiance, avec dédain, même avec dureté: ils allèrent jusqu'à confisquer leurs biens et ceux-ci vinrent comme des corbeaux pourchassés par un aigle, s'ébattre sur notre pays suppliant la couronne anglaise de les dédommager de leurs *pertes en leur distribuant* du fromage, en leur accordant des terres canadiennes. Les admire qui voudra! Non pas leurs sacrifices, mais leur affection pour l'Angleterre a été payée autant qu'elle valait, peut-être davantage.

Descendons encore un dégré. Une troisième classe de loyaux se composait de ceux qui avaient été partisans de l'indépendance et s'en repentaient, ou du moins faisaient semblant de s'en repentir dans l'espoir d'être gratifiés de grandes et riches concessions par la couronne anglaise. Sans mériter en rien le titre de loyaux il y eut en outre beaucoup de vampires qui s'associèrent à quelques loyaux de deuxième ou de troisième classe pour demander et obtenir un canton où ils eurent des terres qu'ils n'eurent point à payer.

Ainsi, n'allons point indifféremment attribuer égal mérite à tous les pionniers des townships. Que celui qui a des titres de noblesse les exhibe et je m'inclinerai devant lui: non pas devant les autres infiniment plus nombreux. J'incline même à croire que le nombre s'accroit à mesure que nous passons de la première à la deuxième puis à la troisième catégorie.

Tous les cantons de l'Est ont été concédés à des anglais venus des Etats-Unis quelques années après la guerre d'indépendance. Dans le traité de paix qui fut signé, le 3 septembre 1783, par lequel l'indépendance des Etats-Unis était reconnue, l'Angleterre avait stipulé que les biens de ceux qui, étaient resté fidèles à la couronne britannique seraient respectés par les vainqueurs mais ces conditions restèrent lettre morte. Après avoir été ruinés, ils furent en butte à la persécution, et pour se soustraire aux injures et aux mauvais traitements, ils eurent à fuir vers une terre plus hospitalière. De ceux qui fuirent les Etats-Unis durant et immédiatement après la guerre d'indépendance, tous se fixèrent dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario. Ceci augmenta considérablement la population du Canada. Parmi les nouveaux venus, beaucoup avaient émigré par affection à la mère-patrie et par respect pour les institutions monarchiques de l'Angleterre. D'autres en assez bon nombre, indifférents, ne se souciant pas plus de la royauté que du système républicain, avaient laissés leurs foyers pour échapper aux dangers et aux fureurs de la guerre. Les autres enfin, aventuriers sans principes, ni foi, ne faisaient pas plus de cas des prérogatives royales que des doctrines religieuses de Mahomet, avaient suivis les premiers dans le but d'échapper aux représailles du parti belligérant qui sortirait vainqueur de la lutte, quel qu'il fut. Les United Empire Loyalists avaient énormément souffert de la guerre. Leurs services méritaient récompense. Ils s'adressèrent donc au gouvernement anglais pour en obtenir des dédommagements. Ils firent des réclamations jusqu'au montant de $50,410,941. dont $18,912,294. furent payées.

Le gouvernement américain était tenu en justice et par le traité de paix de réparer les torts soufferts par les loyaux, mais sous de vains prétextes il refusa d'acquitter ses dettes.

Le gouvernement anglais au contraire accorda des terres et des positions aux United Empire Loyalists et même à beaucoup d'autres qui n'y avaient guère droit.

En 1774, le général Haldimand, gouverneur du Canada, envoya des explorateurs dans l'est des seigneuries qui longent la rivière Richelieu. Ceux-ci firent un rapport si favorable de leurs découvertes qu'à l'automne une partie des loyaux américains résolut d'aller s'y établir. Désirant se fixer aussi près que possible des moulins et des marchés, ils dressèrent leurs tentes sur les bords du Lac Mickiscouy ou Mississiquoi et dans les environs qui n'étaient pas encore habités. Ils demandèrent même que ces terres leur fussent accordées, mais leurs prières ne purent être exaucées, car ces terres avaient été données antérieurement à titre de Seigneurie St-Thomas et St-Georges de Clarenceville, le 2 avril 1733 au sieur Chavoy de Noyan et St-Armand, le 5 avril 1733 au sieur Daine. Pendant quelques années le gouvernement canadien refusa la permission de s'établir auprès de la frontière.

Dès 1788 on reconnut les avantages que pourrait retirer le pays en faisant venir de la Nouvelle-Angleterre des colons qui se repentaient de leurs hostilités contre le gouvernement anglais. Mais c'est après la division du Canada en Haut et Bas Canada en 1791, que l'on commença de diriger des anglais dans les Townships de l'Est non encore arpentés ni concédés. Les intentions du gouvernement furent publiées dans la Nouvelle-Angleterre, afin d'attirer des colons désireux d'acquérir de bonnes terres à des conditions faciles et avantageuses. Pour faciliter et accélérer la colonisation, des terres furent accordées à ceux qui en voulurent.

A la différence de celles des seigneuries elles furent concédées en roture libre et commune, autrement dit: en franc et commun soccage...

Dans le titre de concession, le gouvernement réservait 2-7 de la superficie de chaque canton, 1-7 pour la couronne, et 1-7 pour le soutien du clergé protestant. Les tenanciers ne paient qu'une petite rente annuelle variant ordinairement de 2-6 à 5: donnaient quelques articles de consommation, par exemple: un couple de volailles, ou une oie, ou un boisseau de froment; ils étaient obligés de faire moudre leur blé au moulin banal, de réparer les grandes routes et les chemins de traverse qui coupaient leurs terres, ou d'en faire de nouveaux, à être arpentés et approuvés par le Grand-Voyer. (Bouchette).

Pour devenir propriétaire de cantons, il fallait suivre plusieurs formalités légales. Et d'abord, un certain nombre d'individus s'organisaient en société, choisissaient l'un d'entre eux comme agent, aux fins de transiger avec le gouvernement en cette affaire. Le nombre d'Associés requis correspondait à l'étendue de terre demandée, par exemple, quarante, ordinairement pour un canton de dix milles carrés.

Les Agents étaient généralement des hommes influents et à l'aise. Toutes les dépenses encourrues pour arpentage du canton, ouverture de chemins, érection de moulins, etc., étaient aux frais de l'agent. Celui-ci devait être pourvu d'un certificat en bonne et due forme constatant l'honorabilité de son caractère. Ainsi muni, il présentait requête au comité ou au Bureau des terres, exposant les motifs de sa pétition. Presqu'invariablement, ces raisons étaient les pertes souffertes et les embarras de fortune par suite de la dernière révolte américaine: demande était faite en conséquence que justice fut rendue aux requérants lésés, par l'onction du territoire décrit et sollicité au nom des Associés. Tel était le cas pour ceux qui étaient restés loyaux à l'Angleterre.

Quand c'étaient des gens qui étaient entrés dans le courant de la révolution américaine: ils avaient à déclarer qu'ils se repentaient d'avoir manqué de fidélité et le pardon était tout de suite accordé, car jamais, mère-patrie ne fut plus miséricordieuse. Elle voulait avoir des colons et ceux-ci désiraient obtenir des terres.

D'après les conventions personnelles et privées consenties entre les Agents et les Associés, chacun de ceux-ci s'engageaient à transporter à l'Agent de sa compagnie un des lots qu'il aurait tirés, en considération des dépenses encourues et des services rendus par le dit Agent dans toute la transaction. De plus, tous recevaient un certain nombre d'âcres, convenu de deux cents, et le preneur avait le choix des lots qui devaient lui échoir en partage.

Nonobstant la gratification de ses co-associés, l'Agent se trouvait en perte, tant il lui fallait y mettre de son temps et de ses propres deniers pour l'arpentage requis, pour l'ouverture des chemins, pour la construction des ponts, etc. Ainsi de petites fortunes étaient souvent absorbées sans compensation adéquate. De sorte que la charge d'Agent était fréquemment une cause de pertes plutôt qu'une source de profits. Les honneurs se payent.

La procédure pour l'obtention d'un canton était souvent accompagnée de longs délais et de grandes dépenses, vu que des questions épineuses et des vexations surgissaient souvent au grand préjudice des parties intéressées et empêchaient la prompte conclusion de l'affaire.

Sur réception de la demande des requérants, le Gouverneur en Conseil ou le bureau des Commissaires nommés pour la concession des terres, filait un ordre d'arpentage Warrant of survey à l'arpenteur général. Celui-ci devait faire dans les six mois un rapport très détaillé, indiquant le nombre d'âcres en superficie du canton mesuré, la division en rangs, la subdivision en lots, leur nombre ensemble, la réserve au gouvernement, des bois propres à la confection des mâts de bâtiments et des vaisseaux du Roi, les réserves de la Couronne, celles du clergé, etc.

A l'expiration de temps fixé pour clore la procédure, les requérants se présentaient de nouveau devant le bureau des commissaires, aux fins de vérifier si les conditions requises avaient été remplies. Rarement elles l'étaient entièrement, mais le gouvernement se montrait coulant à cet égard et les compromis mutuels étaient mis à exécution.

La charte d'octroi était un document précis et diffus, relevant tous les faits de la procédure préalable, elle déclarait que le territoire demandé, arpenté et décrit, était créé, érigé et constitué en township à être appelé, connu et distingué sous le nom de M... Il était expressément stipulé dans cette charte que si les concessionnaires, leurs hoirs, ou ayant causes n'établissaient pas dans l'espace d'un an sur les terres à eux accordées, au moins une famille par chaque 1200 acres, ou si dans l'espace de trois ans: ils ne cultivaient pas effectivement au moins deux âcres susceptibles de culture, ou au moins sept âcres dans l'espace de sept ans, qu'alors et dans tous ces cas, l'octroi et tout ce qu'il contenait cesserait, serait absolument nul et retournerait à la Couronne. Ou si une partie de l'octroi se trouvait dans les limites d'une réserve préalable faite par les autorités, il était déclaré nul et sans effet. De plus que dans les six mois, si requise, une copie du titre de concession serait enrégistrée au Bureau de Régistrateur provincial, à défaut de quoi, le tout reviendrait à la Couronne.

(*à suivre*)

ACHETEZ CE PAQUET SEULEMENT

POUR LE PROMPT SOULAGEMENT DE
LUMBAGO, SCIATIQUE, MAL de REINS
NÉVRALGIE et RHUMATISME
25c. et Rouleau d'une verge à $1.00. La Cie Davis & Lawrence, Montreal.

Sources ST-LOUIS
Eau Minérale Effervescente Naturelle
MARQUE: TRÈFLE ROUGE
Embouteillée à Saint-Yorre (près Vichy), France.
Hautement recommandée par l'Académie de Médecine de Paris contre Maux d'Estomac, Goutte, etc., cette eau est autorisée par le Gouvernement Français.
Bouchons de liège — pas de Couronnes.
L. CHAPUT Fils & Cie, Limitée, Montréal